

# RAPPORT ANNUEL

2021

Qualité et prix du service  
public d'élimination des  
déchets ménagers

TERRITOIRE  
ZÉRO DÉCHET



# SOMMAIRE

1. PRESENTATION GENERALE .....	4
1.1. Territoire et compétences .....	4
1.2. Les actions 2021.....	6
1.3. Organisation du service.....	6
2. PREVENTION ET SENSIBILISATION .....	7
2.1. Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage et Programme local de prévention des déchets.....	7
2.1.1. Objectifs et thématiques du programme 2016-2022 .....	7
2.1.2. Les actions .....	8
2.2. Interventions auprès des scolaires .....	9
2.3. Autres actions de sensibilisation .....	10
3. INDICATEURS TECHNIQUES .....	11
3.1. LES ORDURES MENAGERES RESIDUELLES (OMr) .....	11
3.1.1. Collecte en porte à porte .....	11
3.1.2. Collecte en conteneurs enterrés.....	13
3.1.3. Les tonnages d'OMr collectés.....	14
3.1.4. Le traitement des OMr .....	15
3.2. LES EMBALLAGES MENAGERS (EMR) .....	15
3.2.1. Collecte en porte à porte .....	15
3.2.2. Collecte en conteneur enterré.....	15
3.2.3. Les tonnages d'emballages collectés .....	16
3.2.4. Le tri des emballages .....	16
3.3. LES PAPIERS .....	18
3.3.1. La collecte en apport volontaire .....	18
3.3.2. Les tonnages .....	18
3.3.3. Le tri.....	18
3.4. LE VERRE.....	19
3.4.1. La collecte en apport volontaire .....	19
3.4.2. Les tonnages .....	19
3.4.3. Le traitement.....	20
3.5. LE TEXTILE .....	20
3.6. LES APPORTS EN DECHETERIES.....	21
3.6.1. La collecte en déchèteries .....	21
3.6.2. Les tonnages en déchèteries .....	24
3.6.3. Les traitements des déchets de déchèteries.....	27
3.7. ISDND La Coutume.....	28
3.8. LA REDEVANCE INCITATIVE.....	29
3.8.1. La gestion de la redevance .....	29
3.8.2. La facturation .....	30

3.8.3.Les emménagements/déménagements et changements de dotation .....	30
3.8.4.La relation aux usagers .....	30
3.9.SYNTHESE DES DECHETS COLLECTES .....	31
3.9.1Tonnages et ratio totaux .....	31
3.9.2.Evolution des tonnages et ratios .....	32
3.9.3.Les modes de traitement.....	33
4.INDICATEURS FINANCIERS.....	34
4.1.Modalités d'exploitation du service .....	34
4.2.Compte Administratif 2021 .....	35
5.PERSPECTIVES .....	38
6.GLOSSAIRE .....	39

Le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés est établi en application de l'article L2224-17-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Ce rapport annuel vise un double objectif :

- Rassembler et mettre en perspective, dans une logique de transparence, les données existantes sur le sujet,
- Permettre l'information des citoyens sur le fonctionnement, le coût, le financement et la qualité du service et, ce faisant, favoriser la prise de conscience par les citoyens des enjeux de la prévention et du tri des déchets, mais aussi de l'économie circulaire et de leur propre rôle dans la gestion locale des déchets.

Ce rapport est relatif à l'exercice 2021. Le Président de l'EPCI le porte à la connaissance de l'assemblée délibérante.

## 1. PRESENTATION GENERALE

### 1.1. Territoire et compétences



La COMPA assure la globalité de la compétence « collecte et traitement » des déchets. Ainsi, elle gère les opérations de collecte, de transport, de tri, de traitement et de valorisation des déchets ménagers et assimilés.

Depuis septembre 2020, à la suite des élections du Conseil communautaire, cette compétence est exercée sous la responsabilité du Président, Maurice PERRION, du Vice-Président en charge de l'environnement, de la biodiversité et des énergies, Rémy ORHON, et du Vice-Président subdélégué à la gestion déchets et aux énergies, Laurent MERCIER.

La commission Environnement-Biodiversité-Energies est chargée de rendre un avis sur les différents dossiers relatifs à l'environnement (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations - Transition énergétique - Assainissement - Gestion des déchets - Biodiversité). Elle s'est réunie à 7 reprises au cours de l'année 2021.

La gestion des déchets sur le Pays d'Ancenis a été profondément reconfigurée et se base sur la stratégie suivante :

### Axes stratégiques engagés :

- ✓ Une démarche d'optimisation du service public et de maîtrise des coûts,
- ✓ Le développement de la politique de sensibilisation et de prévention,
- ✓ Le développement de nouvelles filières de valorisation des déchets,
- ✓ La montée en puissance de l'écocyclerie à Vallons-de-l'Erdre.

Quatre modes de collecte sur le territoire :

### COLLECTE EN PORTE A PORTE

90 % des usagers

- ⇒ Pour les ordures ménagères (OM) et les emballages ménagers recyclables (EMR)
- ⇒ Puce électronique sur les bacs pour identifier l'utilisateur et comptabiliser les levées
- ⇒ Sacs jaunes disponibles en mairies (bac jaune réservé aux gros producteurs)
- ⇒ Collecte simultanée des bacs et sacs jaunes toutes les 2 semaines en benne bi-compartmentée (possibilité d'une collecte hebdomadaire des OM pour les gros producteurs)



OU



### COLLECTE EN CONTENEURS ENTERRES

10 % des usagers

- ⇒ Pour les ordures ménagères (OM) et les emballages ménagers recyclables (EMR)
- ⇒ Carte d'accès pour activer l'ouverture de la trappe, comptabilisation des ouvertures du conteneur OM
- ⇒ Pour les OM, trappe d'accès 30 litres pour les particuliers ou 100 litres pour les professionnels



### COLLECTE EN COLONNES AERIENNES

**Papiers** : catalogues, prospectus, enveloppes, feuilles de papier  
196 colonnes réparties sur 177 sites



**Verre** : bouteilles, pots et bocaux en verre sans les bouchons ni les couvercles  
212 colonnes réparties sur 188 sites



## COLLECTE EN DECHETERIE



- ⇒ 5 déchèteries sur le territoire
- ⇒ Contrôle d'accès, sans limitation de passage
- ⇒ Ouvert aux particuliers et professionnels (accès payant pour ces derniers)

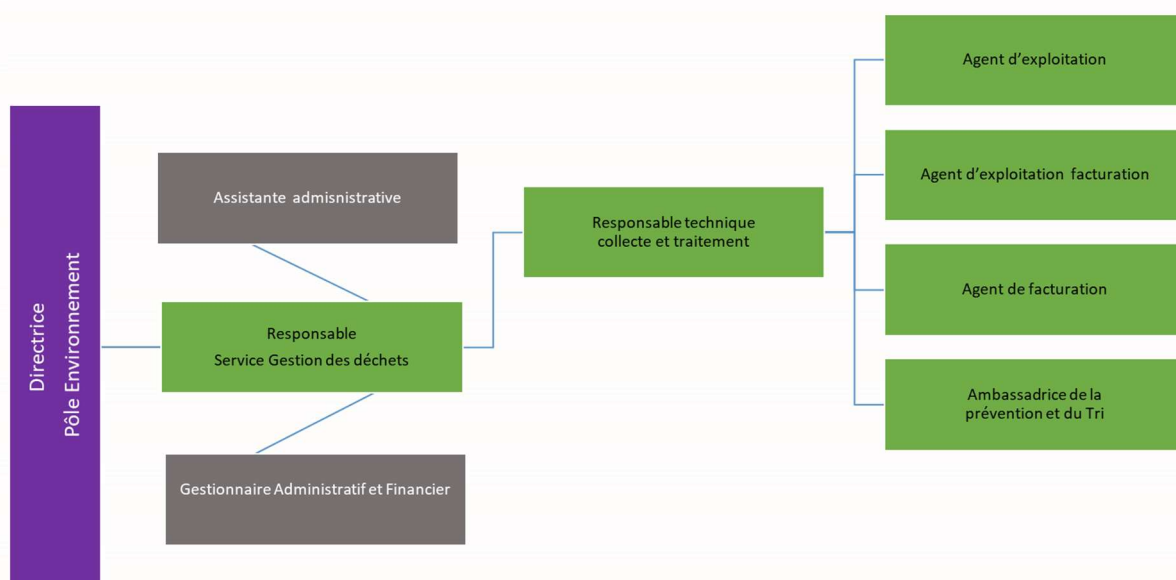
### 1.2. Les actions 2021

Après une année de crise sanitaire et de réduction de l'effectif du service déchets, l'année 2021 a été principalement consacrée à la gestion quotidienne du service. Les actions de sensibilisation ont pu reprendre après une année de pandémie.

Une étude prospective financière et technique a été réalisée conjointement avec un cabinet extérieur. Elle a fait apparaître la nécessaire évolution des tarifs de la redevance incitative qui n'avaient pas été augmentés depuis la mise en place en 2016. Le conseil communautaire a ainsi adopté une nouvelle grille tarifaire qui s'appliquera à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022.

### 1.3. Organisation du service

La fin de l'année 2020 a été marquée par le départ du responsable de service et de son adjointe. Le remplacement du chef de service a été effectif au 01<sup>er</sup> septembre 2021. L'organisation du service a été modifiée en 2021.



## 2. PREVENTION ET SENSIBILISATION

### 2.1. Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage et Programme local de prévention des déchets

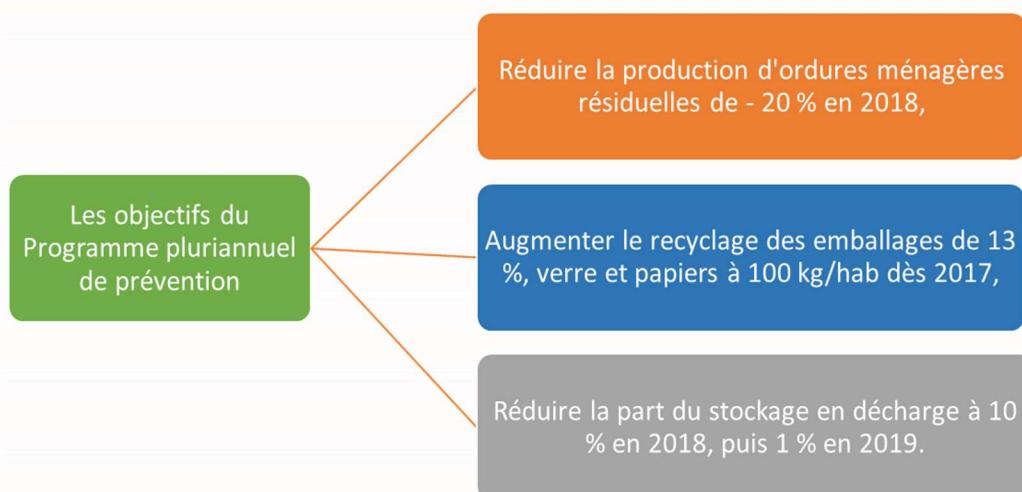
Les objectifs sont : ne pas gaspiller, limiter au maximum la production de déchets, réemployer localement, valoriser en respectant la hiérarchie des modes de traitement des déchets, limiter au maximum l'élimination et s'engager dans des démarches d'économie circulaire dans un mouvement de gouvernance participative.

Le programme local de prévention des déchets s'intègre dans cette démarche, initiée dès 2009 mais rendu obligatoire (le décret n° 2015-662 du 10 juin 2015). La COMPA a mis en œuvre depuis 2016 un second programme local pour 5 ans sur la base des actions et thématiques existantes et avec un projet de diversification supplémentaire. Ces actions, couplées à la mise en place de la redevance incitative, ont accentué cette réduction des ordures ménagères collectées avec une baisse significative de 25% de présentation des bacs.



#### 2.1.1. Objectifs et thématiques du programme 2016-2022

Les objectifs sont les suivants :



- Le programme local de prévention est piloté par :
  - Un technicien en charge de la coordination opérationnelle,
  - Un élu référent du dossier, qui assure le portage politique, facilite la réalisation des actions et préside le comité de pilotage,
  - Un comité de pilotage ayant un rôle consultatif.



Le programme de prévention proposé se décline ainsi :

1-Réduction des déchets à la source	2-Gestion des déchets organiques	3-Réparation et réemploi	4-Eco-exemplarité au sein de la COMPA et des communes membres
<ul style="list-style-type: none"><li>• Réduire l'usage de produits dangereux voire toxiques</li><li>• Réduire l'usage des produits phytosanitaires</li><li>• Déployer le dispositif Stop Pub et agir en amont avec les territoires voisins</li><li>• Sensibiliser le grand public et l'accompagner vers un changement de pratiques et une consommation responsable</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Promouvoir et développer le compostage individuel et collectif</li><li>• Lutter contre le gaspillage alimentaire<ul style="list-style-type: none"><li>• <i>A domicile</i></li><li>• <i>En restauration scolaire</i></li><li>• <i>En restauration collective en entreprise</i></li></ul></li><li>• Inciter à une utilisation des « déchets verts » à domicile comme le paillage dans les jardins</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Favoriser au maximum le réemploi et la réparation notamment au travers de la mise en œuvre d'une écocyclerie à Saint-Mars-la-Jaille tenue par une structure du réseau d'économie sociale et solidaire</li><li>• Développer l'action et la visibilité des Répar'acteurs</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Créer une charte éco-manifestation</li><li>• Développer un centre de ressources "environnement et déchets" au sein du réseau des bibliothèques</li></ul>

### 2.1.2. Les actions

- Promotion du compostage domestique

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013, les usagers peuvent se procurer un composteur ou lombricomposteur grâce à la participation à l'achat proposée par la COMPA. Ce système permet aux nouveaux arrivants sur le territoire de se doter d'un composteur ou lombricomposteur avec participation de la COMPA à hauteur de 20 €. Le remboursement de cette participation se fait par le biais de la facture de la Redevance Incitative.

En 2021, 147 foyers ont pu se doter d'un composteur ou d'un lombricomposteur soit 50% de plus qu'en 2020.

Depuis 2009 : 4 922 foyers ont pu acquérir un composteur soit par la distribution entre 2009 et 2012 (4 000 composteurs) soit par l'aide à l'achat depuis 2013 (922 composteurs).

Outre la participation à l'achat de composteurs, la campagne de promotion du compostage s'est par ailleurs traduite par plusieurs actions de sensibilisation :

- Au sein des établissements scolaires. Les écoles qui mènent un projet pédagogique autour du compostage et/ou ont un jardin pédagogique peuvent faire une demande de composteur auprès de la COMPA et être sensibilisées. Au total 19 écoles se sont dotées d'un composteur pédagogique depuis 2011 et 5 cantines.
- La COMPA accompagne les projets d'usagers qui souhaitent installer un composteur collectif au sein de leur résidence ou lotissement par exemple. Actuellement, 16 composteurs partagés sont présents sur le territoire.
- En complément de la promotion du compostage, une collecte hebdomadaire des biodéchets en apport volontaire a été mise en place en janvier 2014. Cette collecte gratuite est à destination des usagers du centre ville d'Ancenis-Saint-Géréon ne pouvant pas composter à domicile et n'ayant pas accès à un composteur collectif. 196 foyers se sont inscrits depuis 2014. Une permanence se tient les samedis matin. 44 collectes ont été réalisées en 2021.



- Promotion du dispositif Stop pub

Un autocollant Stop Pub avec le logo de la collectivité a été créé en 2013 et mis à disposition des usagers dans les mairies du Pays d'Ancenis ainsi qu'à l'accueil de la COMPA.



En 2021, 1 464 autocollants ont été distribués.

Le taux d'équipement de l'autocollant Stop pub sur les boîtes aux lettres est estimé à 32 % sur le territoire.

- Tutoriels prévention :

Pour accompagner les usagers dans leur geste de réduction des déchets, la COMPA propose des tutoriels prévention visibles sur sa page Facebook ou sur son site internet.

Sur l'année 2021, 5 nouveaux tutos ont été mis en ligne portant à 41 le nombre de tutos réalisés par le service depuis 2015. En 2021, les tutos ont été vus 16 055 fois dont 2 400 vues pour les nouveaux tutos :

Planning des tutos prévention 2021		Vues (Facebook et YouTube)
<b>Janvier</b>	Autour des papiers, créer une corbeille	478
<b>Avril</b>	Recette de bombes à graines	1045
<b>Juin</b>	3 astuces pour faciliter l'entretien du jardin	280
<b>Aout</b>	Faire du vernis pour enfants	306
<b>Novembre</b>	Couvrir ses livres	291

## 2.2. Interventions auprès des scolaires

**L'objectif des animations scolaires est de sensibiliser à la bonne gestion des déchets, en encourageant la réduction à la source mais aussi en informant sur le dispositif de collecte et des consignes de tri.**

Les enfants sont encouragés à réduire leur impact sur l'environnement en réduisant leur quantité de déchets. Ils doivent arriver à faire le lien entre la prévention, le geste du tri et le recyclage des déchets.

Tout au long de l'animation, les enfants participent activement par le biais de jeux et de mises en situation. Autant que possible, la réflexion des élèves est sollicitée afin de faire émerger des solutions aux problématiques présentées.

Les écoles, pour compléter l'intervention, ont la possibilité :

- D'emprunter des outils pédagogiques à la COMPA pour une durée de trois semaines en moyenne (CD-ROM, DVD, kit pour fabriquer des feuilles de papier recyclé, ...),
- Peuvent bénéficier d'une représentation d'un spectacle sur le tri des déchets,
- Visiter l'écocyclerie du pays d'Ancenis ou le centre de tri des emballages. Le transport étant pris en charge par la COMPA.

En 2021, les animations dans les écoles ont pu reprendre sur les thématiques compostage/gaspillage alimentaire/tri et consommation. 964 élèves ont été sensibilisés par l'ambassadeur du tri de la COMPA.



### 2.3. Autres actions de sensibilisation

- Animations/manifestations

La compa a participé à des manifestations sur le territoire :

- ❖ animations lors de l'éco r'aide organisé par la COMPA : 158 usagers sensibilisés
- ❖ stand compostage lors de la journée au jardin à Ligné : 31 usagers sensibilisés
- ❖ stand prévention lors de la manifestation Faites l'été à Mésanger : 50 usagers sensibilisés

et a réalisée des animations auprès de différentes structures :

- ❖ animations « Furoshiki » dans différentes structures et mairie : 47 usagers sensibilisés
- ❖ ateliers « sable magique » dans les relais d'assistante maternelle : 88 enfants sensibilisés
- ❖ sensibilisation au tri dans une mission locale : 20 usagers sensibilisés

- Suivi qualité du tri

Afin de pérenniser le geste de tri et améliorer la qualité des sacs jaunes collectés, un suivi qualité des emballages ménagers est mis en place en lien avec l'opérateur de collecte. Les refus de tri constatés en collecte sont localisés ce qui permet à l'ambassadeur du tri de sensibiliser les usagers concernés. 144 foyers ont été sensibilisés en porte à porte en 2021.

De la communication via le site internet de la COMPA et des posts sont également réalisés.

La COMPA mène régulièrement des actions de sensibilisation auprès de l'habitat vertical (porte à porte, distribution d'affiche rappelant les consignes de tri..).

## 3. INDICATEURS TECHNIQUES

### 3.1. LES ORDURES MENAGERES RESIDUELLES (OMr)

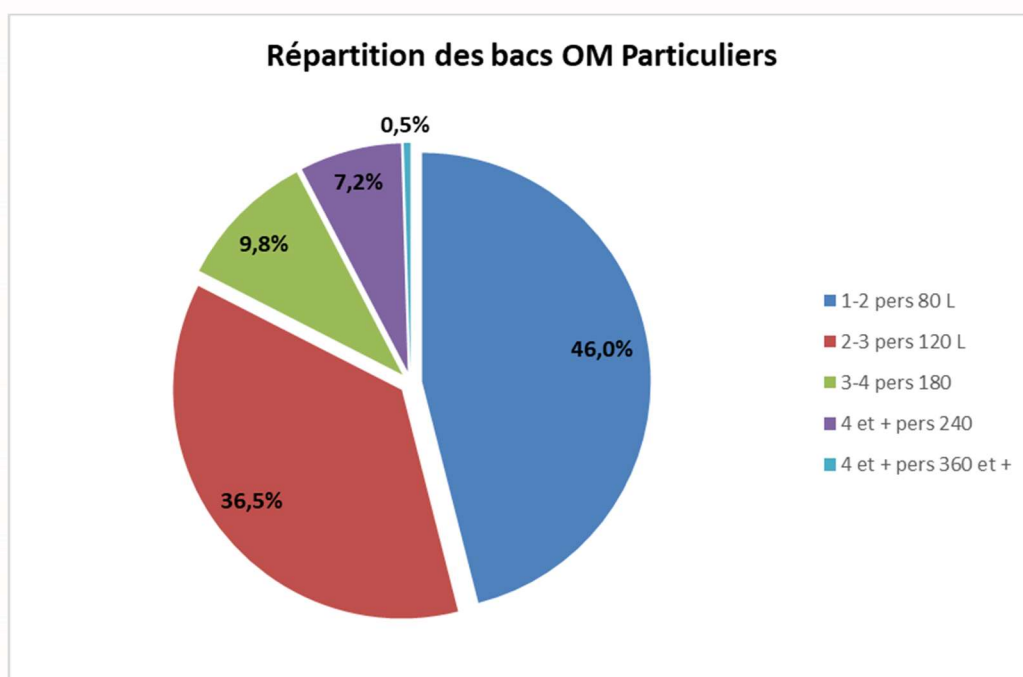
#### 3.1.1. Collecte en porte à porte

90 % des usagers du territoire sont collectés en porte à porte.

➤ **Les Particuliers :**

Au 31 décembre 2021, **25 989 bacs** OMr sont mis en place pour les particuliers.

La répartition des bacs des particuliers est la suivante :



82.5 % des particuliers sont équipés de bacs 80 litres et 120 litres.

La présentation des bacs des particuliers :

La part fixe de la redevance incitative comprend un forfait de 12 levées annuelles.

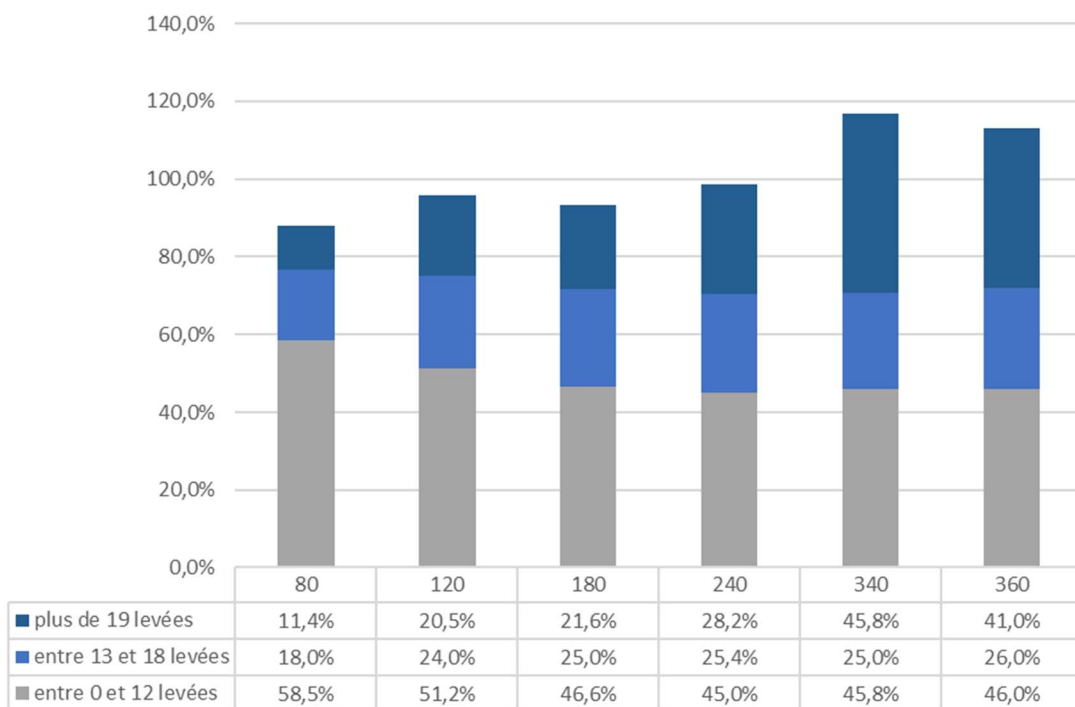
Pour le bac 80 litres, le plus présent sur le territoire, la présentation du bac est la suivante :

- 58.5 % des particuliers présentent leur bac Om 80 litres ente 0 et 12 fois l'année
- 18 % des particuliers présentent leur bac Om 80 litres ente 13 et 18 fois l'année
- 11.4 % des particuliers présentent leur bac Om 80 litres plus de 18 fois l'année

Tous volumes de bacs confondus, la grande majorité des foyers présente leur bac OMr entre 0 et 12 fois par an.

Pour les bacs de volumes plus importants, attribués aux foyers de plus de 4 personnes, la proportion de levées complémentaires au-delà du forfait de 12 levées annuelles tend à augmenter.

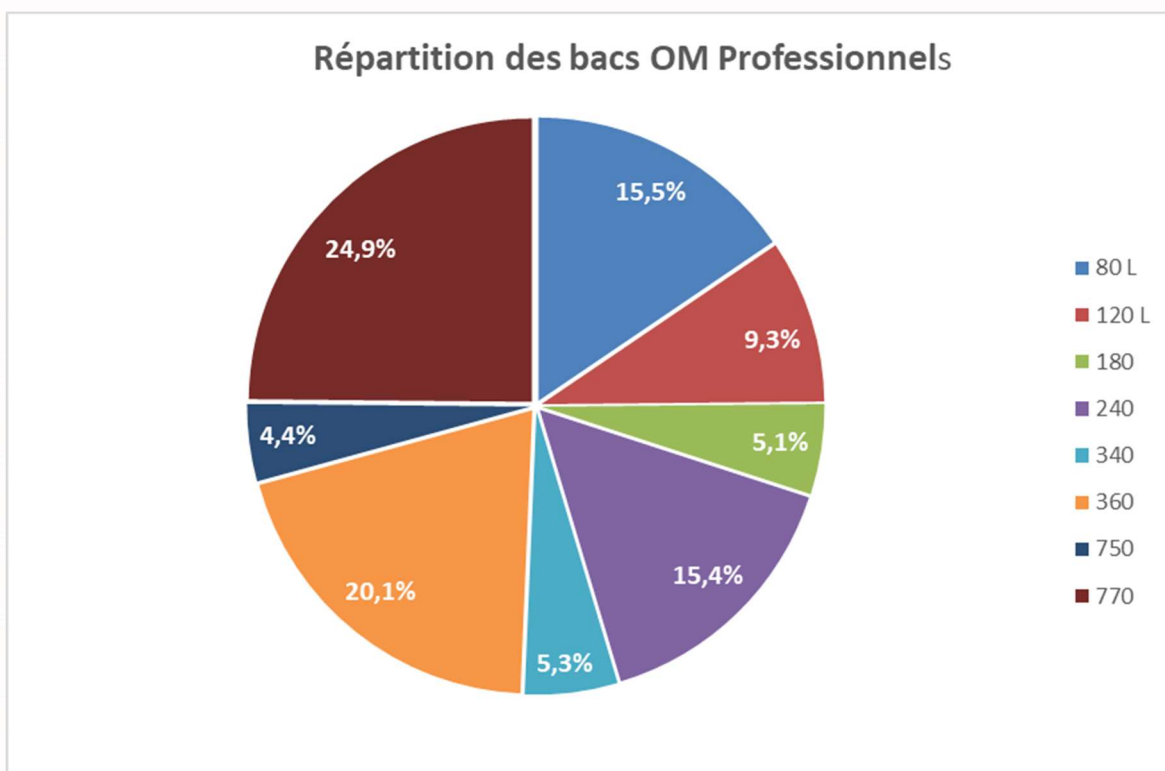
### Répartition des levées des bacs OM des particuliers Année 2021



#### ➤ Les Professionnels :

Au 31 décembre 2021, 1 340 bacs OMr sont mis en place pour les professionnels /administrations et commerces.

*La répartition des bacs des professionnels est la suivante :*



25 % des bacs des professionnels sont des bacs de volume 770 litres

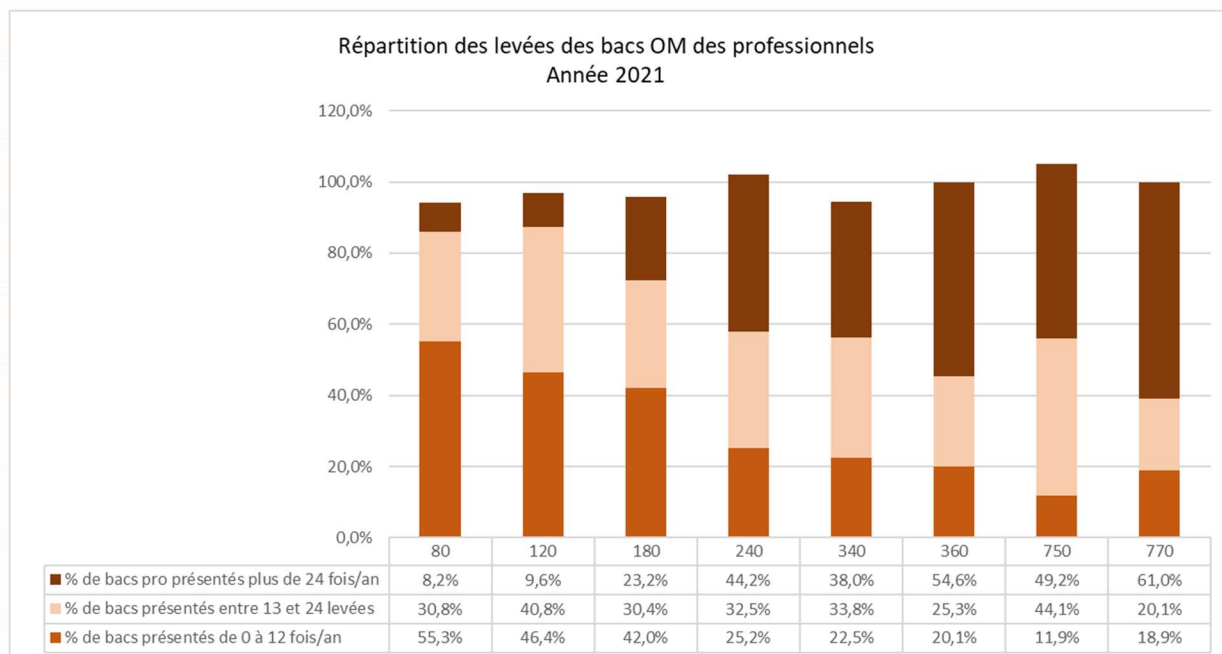
### La présentation des bacs des professionnels :

Les bacs de gros volumes sont présentés très régulièrement sachant qu'un certain nombre de professionnels sont des Gros Producteurs et qu'ils peuvent donc être collectés toutes les semaines.

Pour le bac 770 litres, le plus présent sur le territoire, la présentation du bac est la suivante :

- 19 % sont présentés entre 0 et 12 fois l'année
- 20 % sont présentés entre 13 et 24 fois l'année
- 61 % sont présentés plus de 24 fois l'année

La présentation de l'ensemble des bacs des professionnels est la suivante :



### 3.1.2. Collecte en conteneurs enterrés

48 conteneurs enterrés pour les OMr sont présents sur le territoire :

- Ancenis St Gérard : 36 sites
- Le Cellier : 4 sites
- Montrelais : 1 site
- Oudon : 4 sites
- Vallons de l'erdre (St Mars la Jaille) : 2 sites
- Loireauxence (Varades) : 1 site

Les usagers et professionnels en conteneurs enterrés OM disposent d'un badge d'accès pour ouvrir les trappes de capacité 30 litres ou 100 litres (réservée aux professionnels).

Sur l'ensemble du parc, le nombre total d'ouvertures des conteneurs enterrés OMr s'élève à **145 224** contre 147 720 en 2020 soit une baisse de 1.8%.

En 2021, plus de 3 000 foyers ont accès aux conteneurs enterrés qui en font usage de la manière suivante :

- 66.7% d'entre eux ont accédé aux conteneurs enterrés entre 0 et 40 fois
- 21.7 % d'entre eux ont accédé aux conteneurs enterrés entre 41 et 70 fois
- 11.6 % d'entre eux ont accédé aux conteneurs enterrés plus du 71 fois



Les conteneurs enterrés font l'objet de maintenance et nettoyage réguliers. En 2021 :

- 3 campagnes de lavage des têtes de colonne
- 4 lavages complets de l'ensemble des conteneurs enterrés
- 1 campagne de rafraîchissement des peintures de toutes les têtes de colonnes a été programmée entre 2019 et 2022. 15 colonnes ont été repeintes en 2021
- 245 interventions de maintenance des conteneurs ont été réalisées par le prestataire Veolia essentiellement pour des sacs bloqués (52%).

### 3.1.3. Les tonnages d'OMr collectés

Les OMr collectées en bac en porte à porte et en conteneurs enterrés sont acheminées vers le centre de transfert du prestataire Brangeon Environnement localisé à Ancenis St Géréon. Ce site de transfert accueille aussi les OMr provenant des dépôts sauvages de la ville d'Ancenis St Géréon.

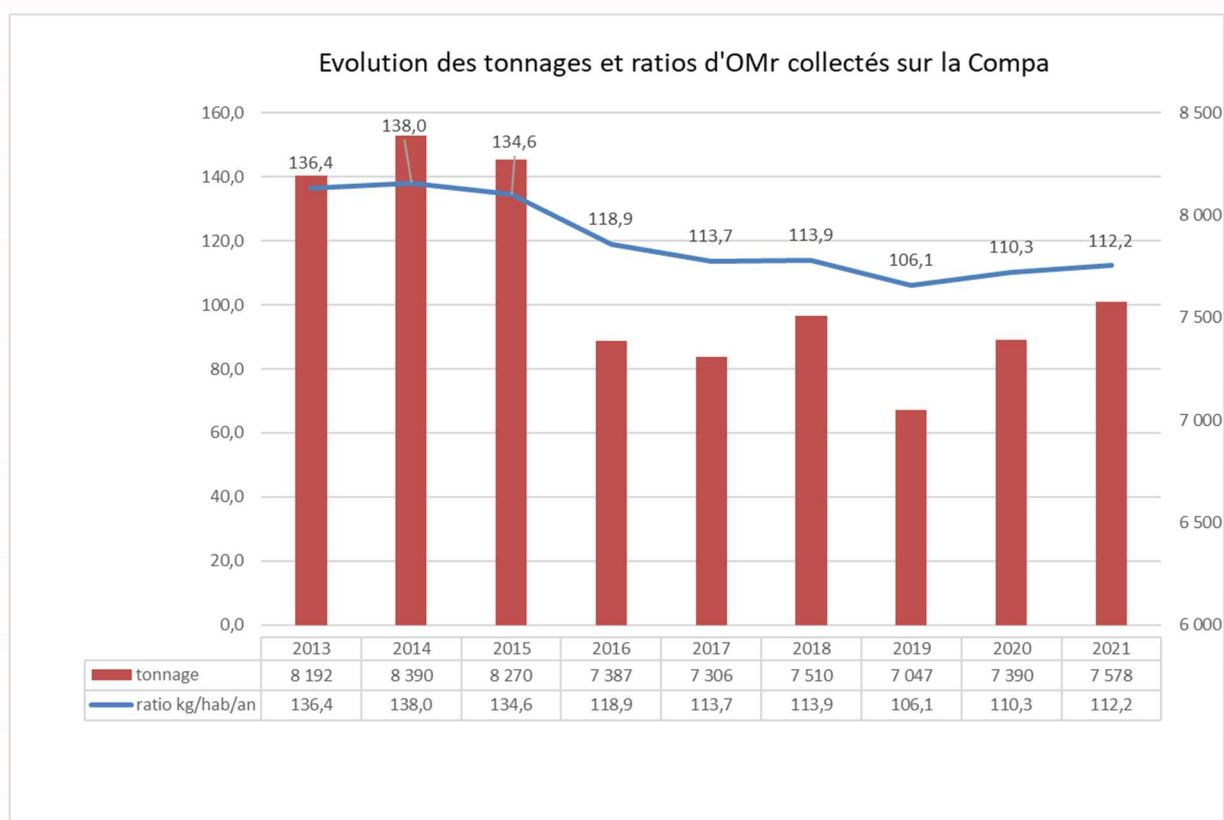
1 711 déchargements de camions benne ont eu lieu sur le site du quai de transfert en 2021.

Tonnages OMr collectés en 2021 : **7 578 tonnes**

OMr en porte à porte :	6 770.3 t	(+2.1 %/2020)
OMr en conteneur enterré :	651.3 t	(+0.1%/2020)
OMr dépôts sauvages :	156.4 t	(+22%/2020)

Ramené à l'habitant, la collecte des OMr représente **112.2 kg/hab/an** soit 1.9 kg de plus qu'en 2020.

Après avoir fortement baissé en 2016 avec la mise en place de la redevance incitative, le ratio d'OMr collecté par habitant et par an tend à augmenter légèrement depuis 2019.



### 3.1.4. Le traitement des OMr

Les OMr déposées sur le site de transfert sont transportées vers le site de traitement par le biais de camions à fond mouvant. 321 rotations ont été nécessaires en 2021 pour acheminer les Ordures ménagères vers l'usine de valorisation énergétique.

Type de traitement des OMr : Usine de Valorisation Énergétique (Incinération)  
Localisation : Arc en Ciel 2034, 44 220 COUERON  
Prestataire : groupement BRANGEON Environnement/ SAS ARC EN CIEL

## 3.2. LES EMBALLAGES MENAGERS (EMR)

Depuis 2019, la COMPA est en extension de consignes de tri. Tous les emballages ménagers sont désormais collectés notamment les emballages en plastique (pot de yaourt, de crème, film plastique..) ainsi que les petits aluminium (feuille d'aluminium, capsule de café..).

### 3.2.1. Collecte en porte à porte

90 % des usagers et professionnels du territoire sont collectés en porte à porte. Les particuliers disposent de sacs jaunes et les professionnels de sacs ou bacs jaunes. 505 bacs jaunes de 340 et 360 litres sont installés au 31 décembre 2021. La collecte s'effectue toutes les deux semaines. Les sacs jaunes sont fournis par rouleau de 25 sacs de 50 litres dans les mairies et au siège de la COMPA. Les usagers peuvent présenter autant de sacs jaunes que nécessaires à la collecte.

⇒ Plus de 68 700 rouleaux de sacs jaunes ont été distribués en 2021.

Les sacs jaunes présentant des erreurs de tri ne sont pas collectés. Les agents de collecte déposent des autocollants orange rappelant les consignes de collecte. Les adresses sont ensuite remontées à la COMPA qui organise dès que possible des actions correctives (porte-à-porte, entretiens téléphoniques, notes..).

Les principales erreurs de tri constatées dans les sacs jaunes : mouchoir en papier, saupalin, masque, carton brun, restes de repas, papier, emballage type fast food non vidé..

### 3.2.2. Collecte en conteneur enterré

Les usagers collectés en conteneur enterré pour les OMr sont également collectés en conteneur enterré pour les emballages ménagers. L'accès aux conteneurs se fait également grâce à un badge d'accès. Le nombre d'accès aux conteneurs emballages est illimité. Les 48 sites de conteneurs enterrés pour les emballages :

- Ancenis St Géréon : 36 sites
- Le Cellier : 4 sites
- Montrelais : 1 site
- Oudon : 4 sites
- Vallons de l'erdre (St Mars la Jaille) : 2 sites
- Loireauxence (Varades) : 1 site

Sur l'ensemble du parc, le nombre total d'ouvertures des conteneurs enterrés Emballages s'élève à **121 942** contre 120 060 en 2020 soit une augmentation de 1.6%.

Les conteneurs enterrés Emballages ont également fait l'objet d'une maintenance et d'un nettoyage réguliers.



En 2021 :

- 2 campagnes de lavage des têtes de colonne
- 4 lavages complets de l'ensemble des conteneurs enterrés
- 1 campagne de rafraîchissement des peintures de toutes les têtes de colonnes a été programmée entre 2019 et 2022. 15 colonnes ont été repeintes en 2021
- 59 interventions de maintenance des conteneurs réalisées par le prestataire Veolia.

### 3.2.3. Les tonnages d'emballages collectés

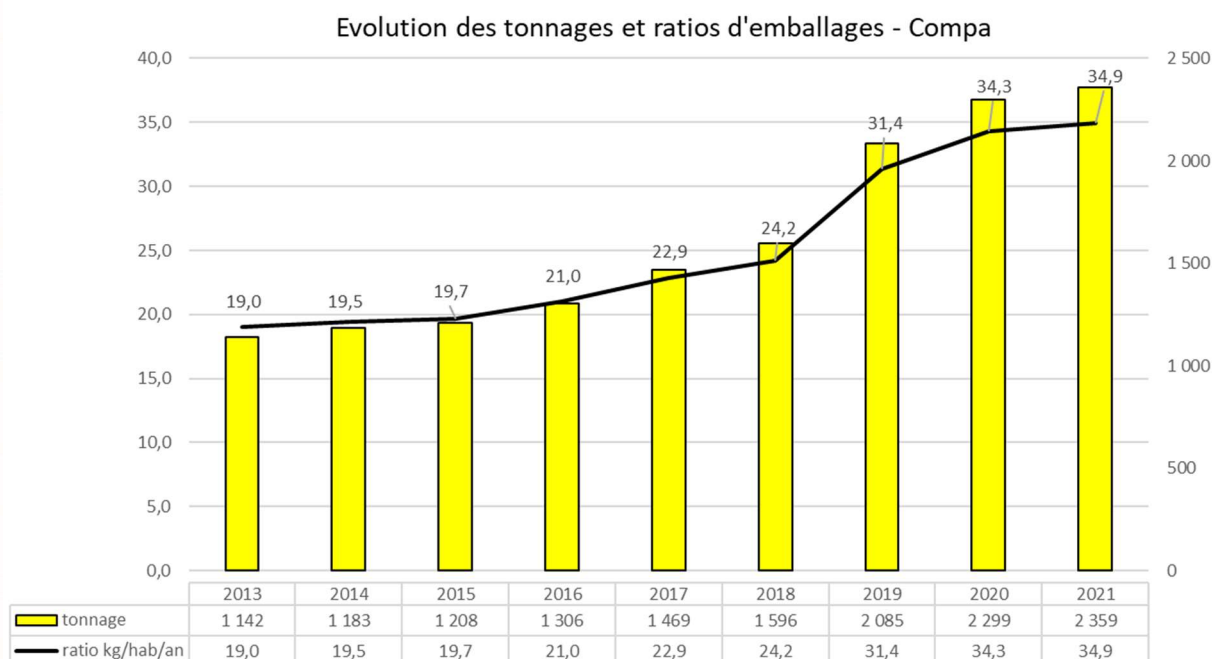
Les emballages collectés en porte à porte et en conteneur enterré sont vidés sur le site de transfert géré par Paprec localisé ZA Château rouge, 411 rue de la Fonderie entreprise Inerta à Ancenis st Géréon.

En 2021 ce sont 1 919 vidages de camions benne provenant de la collecte en porte à porte et de la collecte en conteneur enterré qui ont été réalisés sur ce site.

Tonnages collectés : **2 359.5 tonnes**

Emballages en porte à porte : 2 132.4 t (+2.7 %/2020)  
Emballages en conteneur enterré : 227.1 t (+2.5 %/2020)

Le ratio de collecte des emballages sur la COMPA est de **34.9 kg/hab/an**. Il est nettement supérieur à la moyenne nationale 2020 (données CITEO) qui est de 18.2 kg/hab/an.



### 3.2.4. Le tri des emballages

Les emballages ménagers déposés sur le site de transfert sont rechargés à l'aide d'une chargeuse à pneu dans des bennes type caisson ampliroll de 35 m<sup>3</sup>.  
262 rotations ont été nécessaires en 2021 pour transporter les emballages vers le centre de tri des emballages.

Centre de tri des emballages : Trivalo bretagne  
Localisation : Zac des Cormiers, Le Rheu (35)  
Prestataire : PAPREC

Le centre de tri équipé notamment de tri optique, overband, cribles balistiques et courant de Foucault permet de séparer les différents matériaux pour expédition vers les repreneurs.

En 2021, le tri des emballages a permis l'expédition pour valorisation des matériaux suivants :

Le tri des emballages				
Type d'emballage trié	Tonnage expédié	% des T reçues	Repreneur	Exemple de valorisation
PET clair	147.14 t	6.24%	Usine FPR, Limay (78)	Bouteille plastique
PET foncé	98.48 t	4.17%	Usine FPR, Limay (78)	Bouteille plastique
PEHD	26.46 t	1.12%	Usine MPB Chalons en champagne (71)	Produits plastique type gouttière
Film PE	68.62 t	2.91%	Usine Machaon, Chalons en champagne (71)	Liens plastiques pour palettes
Sacs jaunes	37.74 t	1.60%	Usine Machaon, Chalons en champagne (71)	Liens plastiques pour palettes
PS Polystyrène	63.64 t	2.70%	Usine Machaon, Chalons en champagne (71)	
Pots et barquettes	45.52 t	1.80%	Usine Machaon, Chalons en champagne (71)	
ELA tétrapack (brique alimentaire)	129.46	5.49%	Essity, Hondouville (27)	Essuie mains
Acier	144.6 t	6.13%	Arcelor mittal, Espagne	Acier type canette, capot..
Alu	17.70 t	0.75%	Alunova	Alu type canette, cadre de vélo, trottinette
EMR 5.02/ gros de magasin	768.72 t	32.58%	Papeterie de Rouen (76)	Papiers à usage sanitaire, journaux recyclés, carton de calage
Refus de tri	620.3 t	26.29%	Unité CSR de St Herblain (44) ou kerval (22)	Valorisation énergétique CSR (Combustible Solide de Récupération)
<b>Total trié</b>	<b>2 165.38 t</b>	<b>91.77%</b>		

2 165.38 tonnes de déchets ont été expédiés vers des sites de recyclage, valorisation.

Le delta entre les tonnes collectées et celles triées (soit 194 tonnes) correspond à des tonnes qui restent en stock avant expédition et à la perte (taux de freinte) du centre de tri.

Les refus de tri représentent une part importante des emballages collectés.

Au regard des 13 caractérisations qui ont été effectuées en 2021 sur le centre de tri, le taux moyen de refus de tri est de **27.06 %** en 2021. En progression de +1.8% par rapport à 2020.

Le refus de tri moyen des sacs jaunes est de 26.74 %. (+1.5 % / 2020)

Le refus de tri moyen des conteneurs enterrés est de 26.89 %. (+2.4 % / 2020)



### 3.3. LES PAPIERS

#### 3.3.1. La collecte en apport volontaire

Tous les papiers sont collectés dans des conteneurs aériens répartis sur tout le territoire de la COMPA, chaque commune dispose au moins d'un conteneur papier.

Au total ce sont **196** colonnes aériennes réparties sur 177 sites qui sont collectées par le prestataire Veolia à des fréquences qui varient en fonction du taux de remplissage.

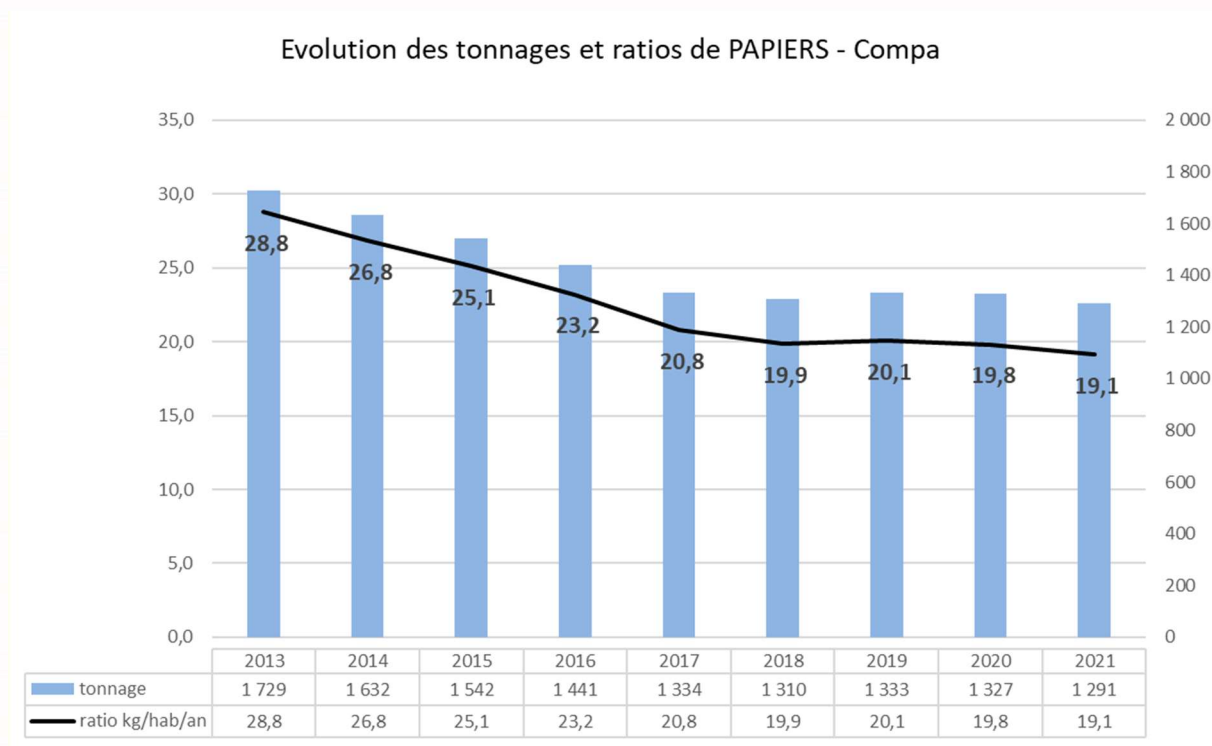
En 2021, 7 colonnes papier ont été détruites par des incendies.

15 colonnes ont fait l'objet d'une maintenance assurée par le prestataire Véolia.

#### 3.3.2. Les tonnages

**1 291 tonnes** de papiers ont été collectés en 2021.

Le ratio de collecte du papier sur la COMPA est de **19.1 kg/hab/an** soit supérieur à la moyenne nationale 2020 (données CITEO) qui est de 18 kg/hab/an.



Le tonnage des papiers est en nette diminution depuis plusieurs années, lié notamment aux changements sociétaux : baisse de la consommation de la presse papier, des livres, publicités au profit d'internet.

La COMPA poursuit par ailleurs la distribution d'autocollants Stop Pub : 1 465 autocollants ont été distribués en 2021 par l'intermédiaire des mairies, de la COMPA ou des bailleurs.

#### 3.3.3. Le tri

Les papiers collectés sont acheminés directement vers le centre de tri de Carquefou (44) appartenant au groupe Grandjouan Saco. 144 camions ont été expédiés en 2021.

Sur le centre de tri, les papiers sont triés, broyés et mis en balles pour expéditions vers les repreneurs.

12 caractérisations sont effectuées chaque année pour mesurer la qualité du papier collecté sur le territoire de la COMPA.

Composition des papiers collectés sur la COMPA en 2021 :

- 84.9 % de brochures
- 3.7 % de cartonnettes/cartons
- 6.7 % de gros de magasin
- 4.7 % de refus

Le papier collecté est de bonne qualité. Quelques erreurs de tri qui peuvent être retrouvées dans le papier tels que : carton brun, objet en plastique, blister.

La matière papier préparée aux standards papetiers du "désencrage" est valorisée sous forme de matière (rempulpée/refondue pour en refaire du papier recyclé) dans l'industrie papetière (France-Suisse- Allemagne- Pays bas)

91.6% des papiers entrants issus de la collecte sur la COMPA sont valorisés en journaux-magazines et gros de magasin.

### 3.4. LE VERRE

#### 3.4.1. La collecte en apport volontaire

Tous les emballages en verre sont collectés dans des conteneurs aériens répartis sur tout le territoire de la COMPA.

Chaque commune dispose au moins d'un conteneur Verre localisé sur les mêmes sites que les conteneurs papier.

Au total ce sont **212** colonnes aériennes réparties sur 188 sites qui sont collectées par le prestataire Veolia à des fréquences qui varient en fonction du taux de remplissage.

En 2021, 1 colonne Verre a été détruite par un incendie.

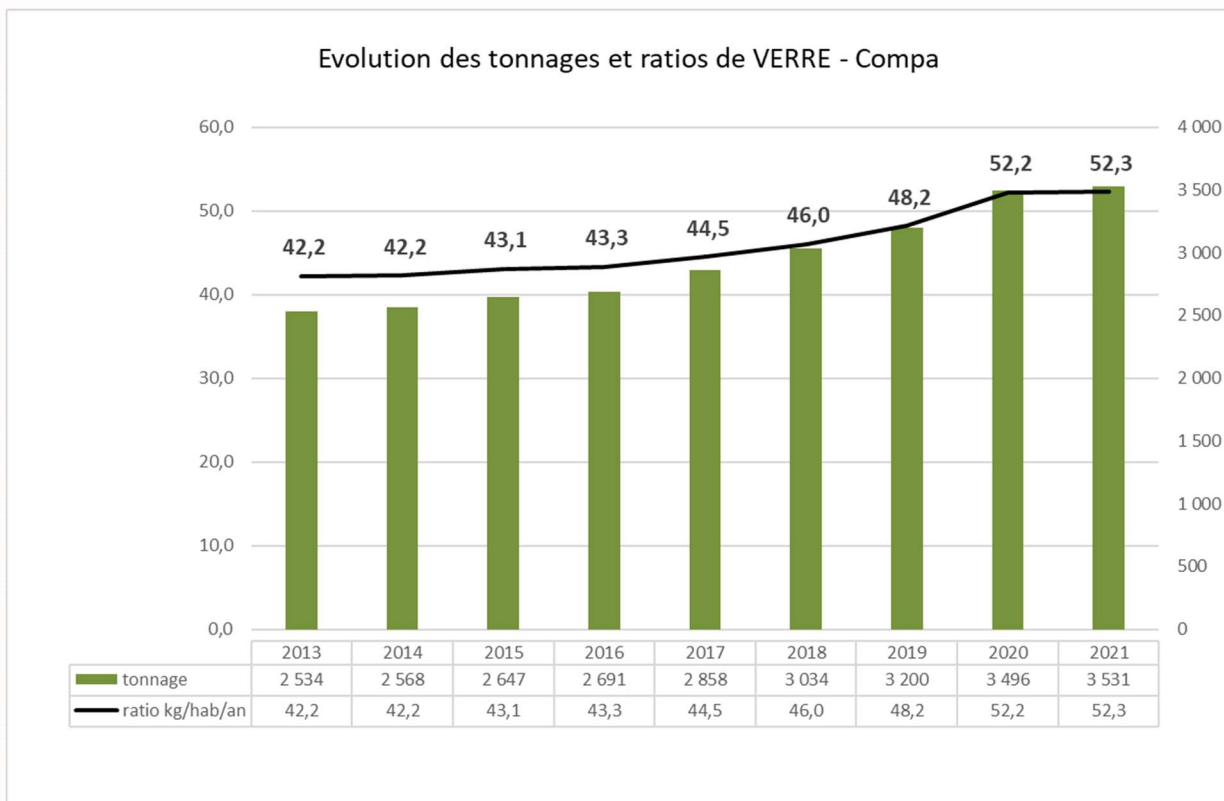
20 colonnes ont fait l'objet d'une maintenance assurée par le prestataire Véolia.

#### 3.4.2. Les tonnages

**3 531 tonnes** de verre ont été collectées en 2021.

Le tonnage de verre est en légère augmentation par rapport à l'année 2020. +1%.

Le ratio de collecte du verre sur la COMPA est de **52.3 kg/hab/an** soit nettement supérieur à la moyenne nationale 2020 (données CITEO) qui est de 33.3 kg/hab/an.



### 3.4.3. Le traitement

Le verre collecté est transféré sur le site de transfert du groupe Brangeon Environnement à Ancenis St Géréon. 288 camions benne 32 tonnes y ont été vidés en 2021.

Quand les tonnages sont suffisant, le verre est repris par le repreneur Verralia France localisé à Chateaubernard (16) à 305 km.

Des opérations de tri manuelles et mécanisées permettent d'épurer le verre collecté pour le transformer en matières premières secondaires (calcin) utilisables dans les fours des verriers. Le verre est transformé en verre d'emballage.

Le verre est recyclable à 100% et à l'infini.

## 3.5. LE TEXTILE

La COMPA a contractualisé avec la société Fashion (ex Eco TLC), société agréée par l'Etat pour la collecte et le traitement des textiles. La collecte est assurée via des bornes d'apport volontaire mises en place et collectées par la structure Le Relais.

28 bornes sont installées sur le territoire sur 24 points de collecte différents.

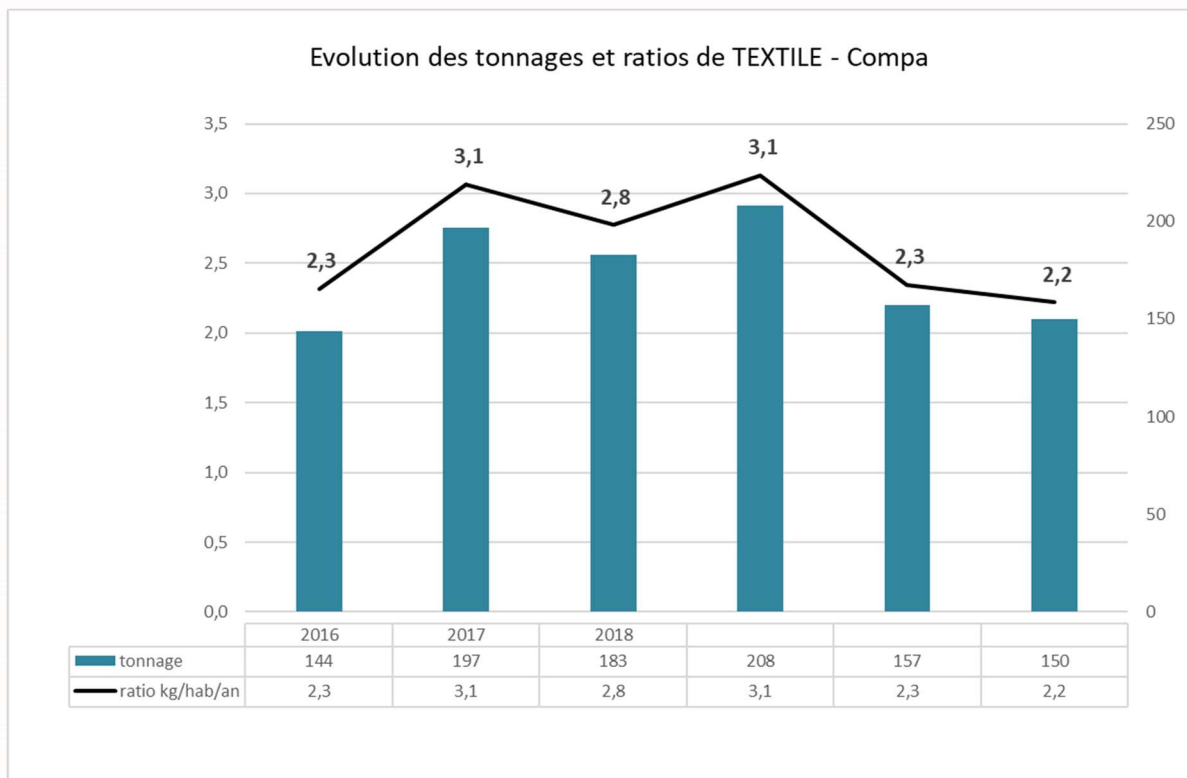
Suite à des problème de collecte et de marché tendu du textile, 7 bornes textile ont été retirées en 2021 sur la commune d'Ancenis St Géréon.

Les textiles sont également collectés par l'écocyclerie Trocantons qui en revend une partie en magasin et valorise le reste auprès de repreneurs.

Tonnages Le Relais : 149.9 tonnes

Soit 2.2 kg/hab/an





### 3.6. LES APPORTS EN DECHETERIES

#### 3.6.1. La collecte en déchèteries

La COMPA est dotée de 5 déchèteries réparties sur son territoire.

L'accès est réservé aux particuliers résidant sur les communes de la COMPA ainsi qu'aux associations, administrations et établissements scolaires du territoire.

Depuis 2019, l'ensemble des usagers est doté d'une carte d'accès en déchèterie, permettant d'assurer la traçabilité des utilisateurs du service. Cette carte est reliée au compte de la Redevance Incitative. Il n'y a pas de limitation du nombre de passages en déchèterie ni de facturation supplémentaire des particuliers.

Les professionnels (artisans, commerçants et exploitants agricoles) qui veulent accéder aux différentes déchèteries doivent détenir une carte d'accès soumise à facturation. Cette dernière permet d'établir la facturation semestrielle correspondante. La demande d'obtention de la carte d'accès s'effectue auprès du service Gestion des déchets de la COMPA.

Les dépôts sont autorisés dans la limite de 2 m<sup>3</sup>/jour et 4 m<sup>3</sup>/semaine et sont facturés sur la base des tarifs validés par le Conseil Communautaire.

Les modalités d'accès et de fonctionnement sont définies dans un règlement intérieur commun aux cinq sites, affiché sur chacun d'eux et consultable sur le site internet de la COMPA, rubrique "déchèteries".

Catégories de déchets acceptés sur les déchèteries :



### La fréquentation des déchèteries :

**222 039** accès ont été enregistrés en 2022 pour la totalité des déchèteries dont 97% sont des particuliers.

Le nombre d'accès a considérablement augmenté en 2021 : +29%/2020.

Cette affluence en déchèteries, amorcée en 2020 après la période de confinement, peut s'expliquer notamment par l'augmentation des travaux réalisés par les particuliers. Cette augmentation se répercute sur les tonnages collectés (+20 %) et notamment pour les gravats.

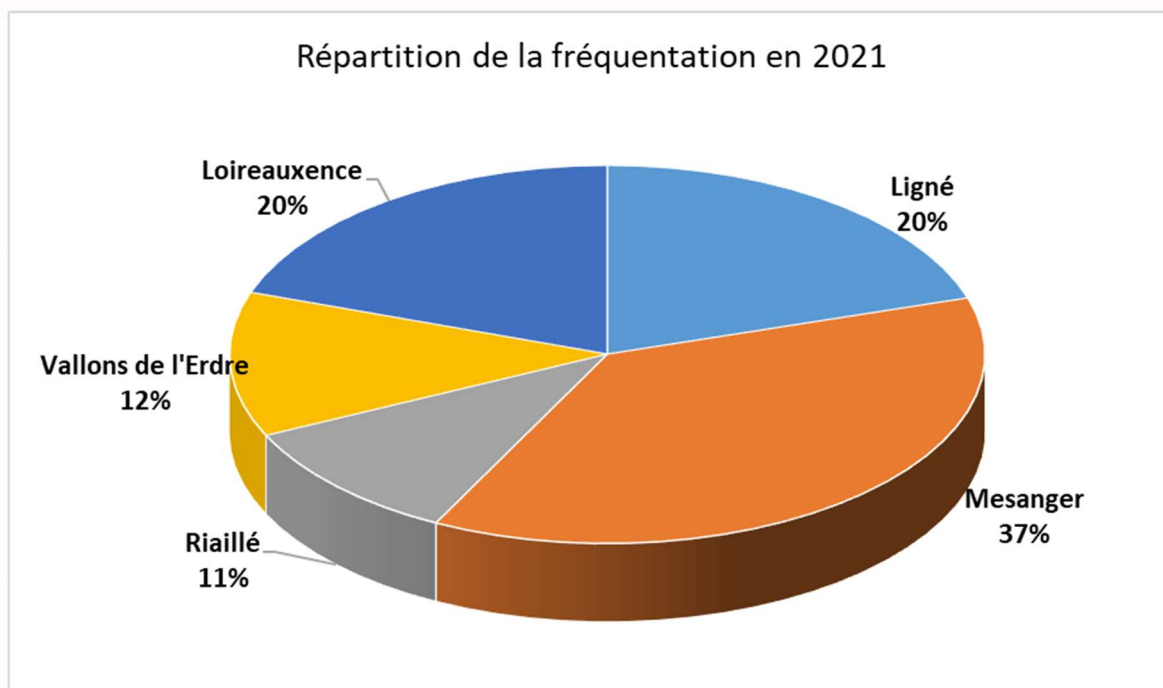
Evolution de la fréquentation totale sur les déchèteries :

	2018	2019	2020	2021	Variation 2021/2020
<b>Nombre d'accès</b>	171 550	167 125	171 888	222 039	29%

La déchèterie du secteur de Mésanger est la plus fréquentée mais il est à noter toutefois un rééquilibrage. En effet la déchèterie de Mésanger représentait, en 2017, 54 % de la fréquentation contre 37% en 2021.

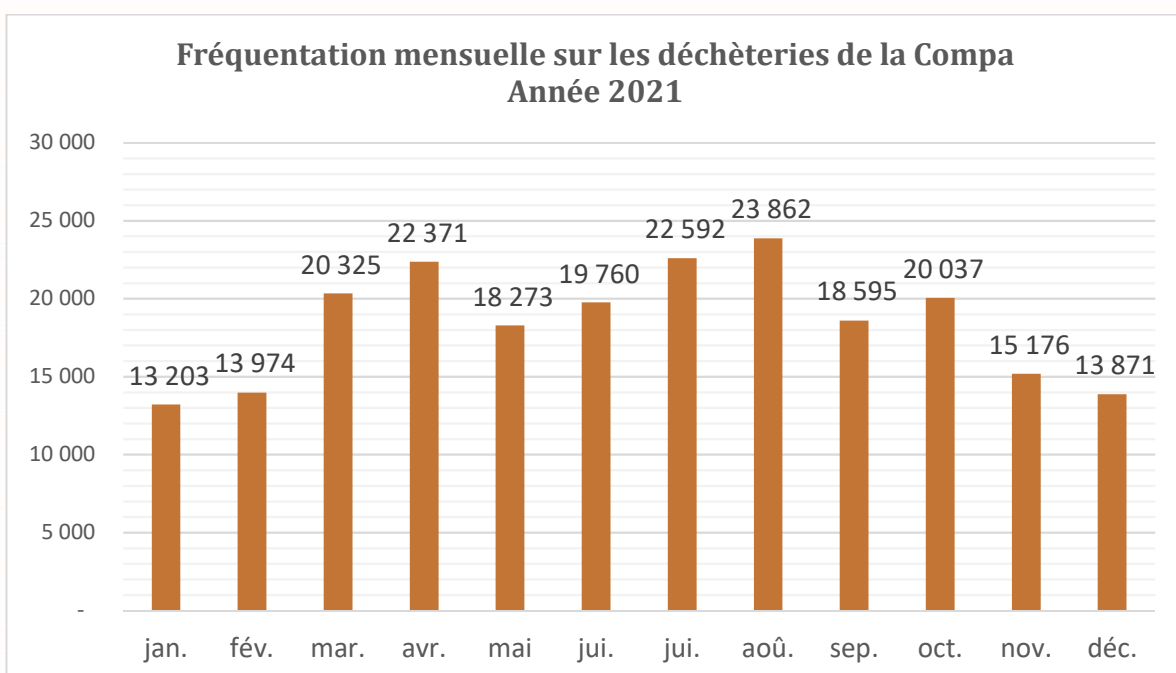


## Répartition de la fréquentation en 2021



Le pic de fréquentation est atteint en août avec 23 862 passages enregistrés soit 80 % de plus que durant le mois de janvier.

## Fréquentation mensuelle sur les déchèteries de la Compa Année 2021

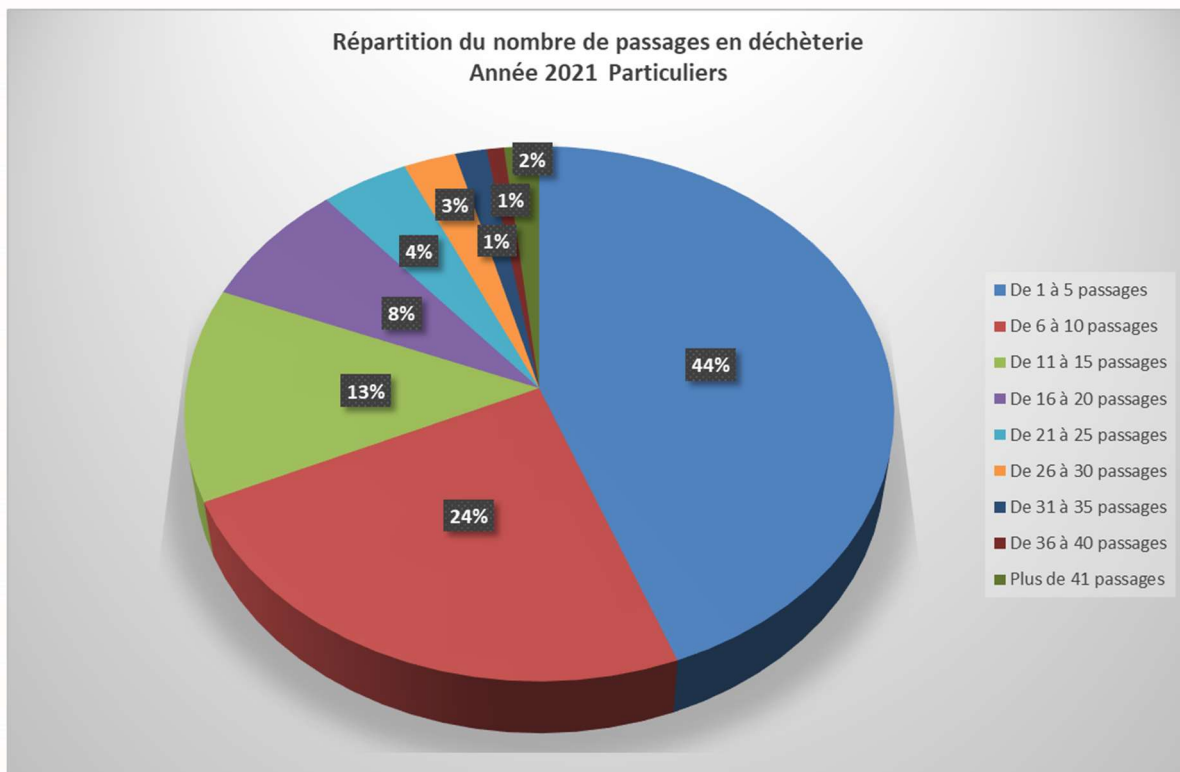


### Le nombre d'accès des particuliers

Le nombre d'accès en déchèteries n'est pas limité pour les particuliers du territoire disposant d'un badge.

81% des particuliers utilisant les déchèteries s'y rendent entre 1 et 15 fois par an.

7.7 % s'y rendent entre 16 et 20 fois l'année.

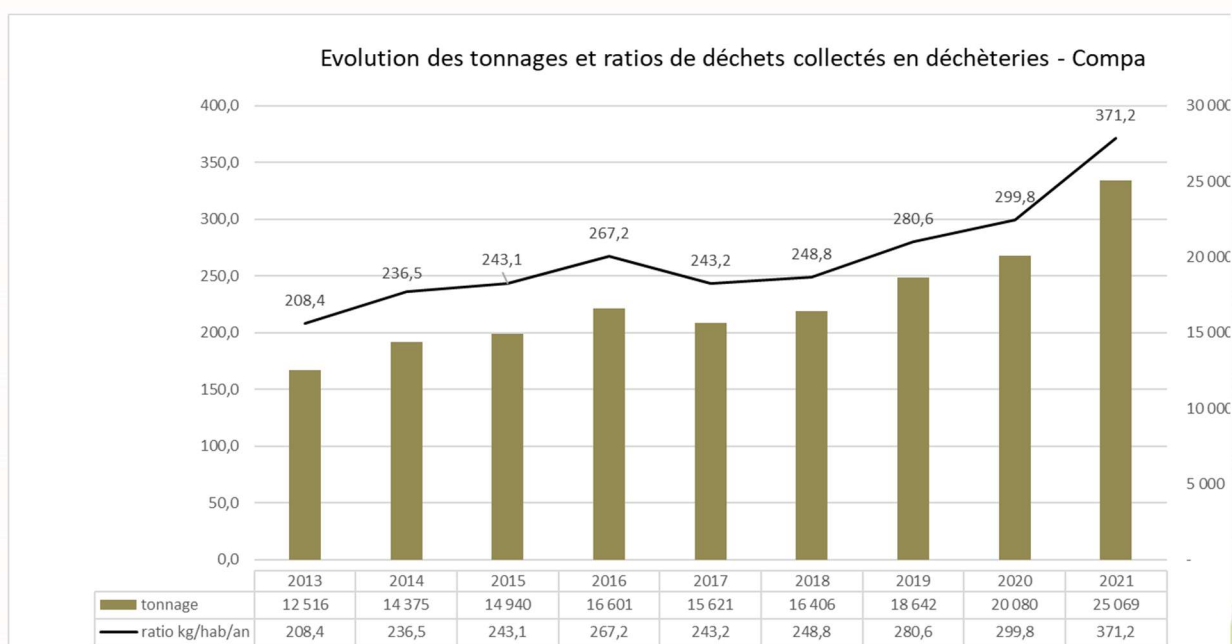


### 3.6.2. Les tonnages en déchèteries

**25 069 tonnes** de déchets ont été collectés sur les déchèteries de la COMPA en 2021.

Les apports en déchèteries ne cessent d'augmenter, la proportion est très importante en 2021 avec une progression de +19.7%.

Ramenés à la population, les apports en déchèterie augmentent aussi considérablement ; ce sont ainsi 371.2 kg/hab/an de déchets qui ont été apportés sur les déchèteries de la COMPA soit une progression de plus de 70 kg/hab/an entre 2020 et 2021.

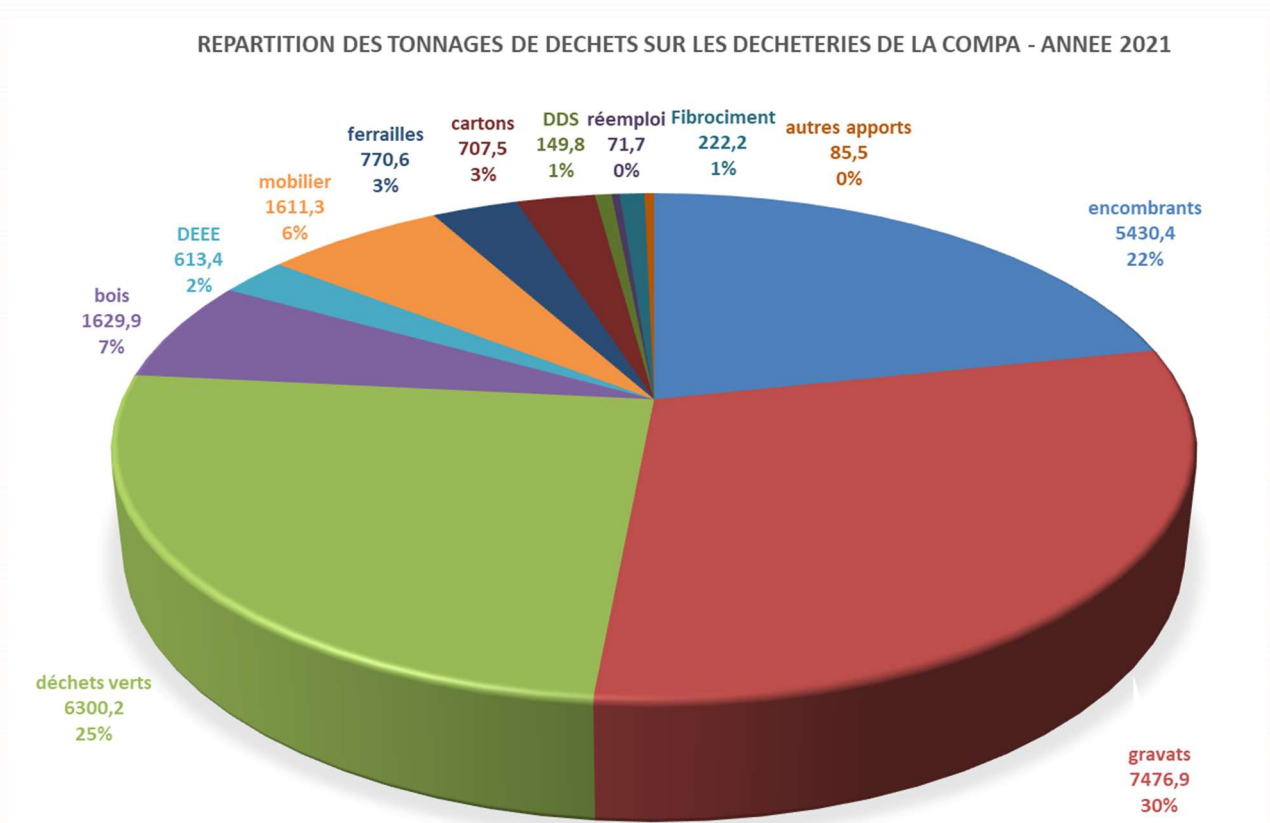


Les évolutions de tonnages les plus marquées en 2021 sont le mobilier avec + 42 % et les gravats + 40.6%. Concernant le mobilier, cette augmentation est liée à la mise en place de la collecte séparée sur les trois dernières déchèteries en 2021 (Riallé, Vallons de l’Erdre et Loireauxence).

Concernant la forte augmentation des gravats elle est à lier avec la forte affluence sur les déchèteries et les travaux réalisés par les particuliers. Cette tendance est constatée dans les déchèteries des territoires voisins.

La répartition des tonnages en déchèterie fait apparaître 3 typologies de déchets représentant à eux seuls plus de 75 % des apports : les gravats, les déchets verts et les encombrants.

Répartition des déchets collectés sur les déchèteries de la COMPA en 2021 :



Répartition des tonnages collectés sur les déchèteries de la COMPA :

EVOLUTION DES APPORTS EN DECHETERIES (en tonne)													
	encombrants	gravats	déchets verts	bois	DEEE	mobilier	ferrailles	cartons	DDS	réemploi	Fibrociment	autres apports	Total Déchèteries
2015	3 552,9	4 070,3	4 534,6	1 077,2	242,6	318,0	425,7	534,0	68,1		101,3	15,3	14 940
2016	3 806,0	4 132,0	5 345,0	1 434,0	284,3	311,3	509,0	572,0	77,7		97,3	32,3	16 601
2017	4 456,6	3 331,1	5 020,0	860,3	261,2	546,0	376,2	512,3	69,7		119,6	67,3	15 620
2018	4 565,5	3 575,5	5 102,9	917,8	361,5	613,9	504,9	536,1	50,0	12,4	119,5	58,4	16 418
2019	4 782,9	4 541,1	4 960,2	1 375,6	532,8	717,2	768,5	613,7	121,8	130,8	127,6	101,1	18 773
2020	5 064,3	4 439,4	5 970,6	1 402,9	502,8	933,4	815,8	621,8	115,6	55,7	162,2	40,8	20 125
<b>2021</b>	<b>5430,4</b>	<b>7476,9</b>	<b>6300,2</b>	<b>1629,9</b>	<b>613,4</b>	<b>1611,3</b>	<b>770,6</b>	<b>707,5</b>	<b>149,8</b>	<b>71,7</b>	<b>222,2</b>	<b>85,5</b>	<b>25 069,4</b>
évolution 2021/2020	6,7%	40,6%	5,2%	13,9%	18,0%	42,1%	-5,9%	12,1%	22,8%	22,3%	27,0%	52,3%	19,7%
% du déchet sur le T total	<b>21,7%</b>	<b>29,8%</b>	<b>25,1%</b>	6,5%	2,4%	6,4%	3,1%	2,8%	0,6%	0,3%	0,9%	0,3%	100,0%
EVOLUTION DES RATIOS PAR NATURE DE DECHETS DEPOSES EN DECHETERIES (en kg/hab/an)													
	encombrants +CSR	gravats	déchets verts	bois	DEEE	mobilier	ferrailles	cartons	DDS	réemploi	Fibrociment	autres apports	Total Déchèteries
2015	57,8	66,2	73,8	17,5	3,9	5,2	6,9	8,7	1,1	0,0	1,6	0,2	243,1
2016	61,3	66,5	86,0	23,1	4,6	5,0	8,2	9,2	1,3	0,0	1,6	0,5	267,2
2017	69,4	51,9	78,2	13,4	4,1	8,5	5,9	8,0	1,1	0,0	1,9	1,0	243,2
2018	69,2	54,2	77,4	13,9	5,5	9,3	7,7	8,1	0,8	0,2	1,8	0,9	249,0
2019	72,0	68,3	74,7	20,7	8,0	10,8	11,6	9,2	1,8	2,0	1,9	1,5	282,6
2020	75,6	66,3	89,1	20,9	7,5	13,9	12,2	9,3	1,7	0,8	2,4	0,6	300,4
<b>2021</b>	<b>80,4</b>	<b>110,7</b>	<b>93,3</b>	<b>24,1</b>	<b>9,1</b>	<b>23,9</b>	<b>11,4</b>	<b>10,5</b>	<b>2,2</b>	<b>1,1</b>	<b>3,3</b>	<b>1,3</b>	<b>371,2</b>
évolution 2021/2020	4,8	44,4		3,2	1,6	9,9	-0,8	1,2	0,5	0,2	0,9	0,7	70,8

### 3.6.3. Les traitements des déchets de déchèteries

Les déchets déposés en déchèteries sont tous destinés à une filière de valorisation matière, énergétique, dépollution ou enfouissement (pour les encombrants et le fibrociment).

Ci-dessous les typologies de traitement par catégorie de déchets :

Déchets	Repreneur (nom, département)	Distance en km depuis Ancenis	Type de traitement	Exemple de valorisation
Bois A (bois brut)	BRANGEON RECYCLAGE à Cholet (49)	48	Valorisation matière ou énergétique	Utilisé en priorité en chaufferie. Si qualité suffisante transformation en tant que paillage.
Bois B (bois traité)	Fers à Cholet (49)	48	Valorisation matière ou énergétique	fabrication de panneaux agglomérés ou en chaufferie
Cartons	REVIPAC au nom et pour le compte la PAPETERIE SAINT MICHEL - GROUPE THOLLET, 16470 Saint-Michel	266	Recyclage	Mis en balle avant expédition vers papeteries
Cartouches d'encre	LVL à Nantes	56	Réemploi, valorisation matière et énergétique	Les cartouches sont réutilisées. Celles en mauvais état sont recyclés après séparation des matières ou incinérées
DEEE Déchets D'Equipements Electriques et Electroniques	ECOSYSTEM (75) Envie 44 (Nantes 44) et VEOLIA TRIADE (St Sylvain d'Anjou 49)	46 ou 61	Dépollution et valorisation matière	
DDS Déchets Dangereux Spécifiques	ECO DDS (75) et TRIADIS Plateforme de regroupement de CHIMIREC JAVENE (35) ou TRIADIS services à Rennes (35)	120	Valorisation matière, énergétique ou régénération selon la nature des produits	
Mobilier DEA Déchets d'Éléments d'Ameublement	ECOMOBILIER (75) Massification sur le site de Brangeon environnement (Ancenis - 44) pour tri à Fers (Cholet - 49) avant expédition vers les filières de traitement des matières bois, mousse, plastique, métaux et tout venant.	48	Valorisation matière ou énergétique Recyclage 52 % Valorisation énergétique : 42% Elimination : 6%	Le bois peut servir à fabriquer des panneaux de particules et ainsi redevenir un meuble. La mousse d'un matelas peut être récupérée pour faire des panneaux isolants ou des tatamis de judo Le plastique d'une chaise peut servir à fabriquer des tuyaux. Les canapés peuvent être broyés pour servir de combustible dans les cimenteries.
Ferraille	BRANGEON RECYCLAGE à Ancenis (44) ou BARBAZANGES TRI OUEST à Chateaubriant (44)	0 ou 49	Valorisation matière	Les différents métaux sont triés puis recyclés.
Fibrociment	Centre de Valorisation Ecotette au Cellier (44)	Dépend de la commune de l'usager	Stockage de classe 3 (inerte)	
Gravats	Centre de Valorisation Ecotette au Cellier (44)	17	Valorisation matière	Remblai
Huiles alimentaire	NORD ESTER à Dunkerque (59)	600	Valorisation matière	Transformation en bio-carburant
Huiles de vidange	OSILUB Gas (seville L'Océan) (76)	341	Régénération ou valorisation énergétique	Après distillation fabrication d'huile de base, gasoil, distillat léger, résidu bitumeux ou valorisation énergétique en cimenterie.
Lampes	Plateforme de regroupement de regroupement de SODI-COME à Saint-Gilles (35)	120	Valorisation matière ou énergétique	
Polystyrène	Compressé par AGIREC (St Laurent des autels 49) puis vendu à des recycleurs	11	Recyclage	recyclage pour fabriquer de nouveaux objets en polystyrène



Déchets	Repreneur (nom département)	Distance en km depuis Ancenis	Type de traitement	Exemple de valorisation
Piles et accumulateurs	Corepôle. Plateforme Pogy Bachatanges Tri Ouest à Chateaubriant (44)	51	Valorisation matière ou énergétique	
Réemploi	Recyclerie Pays d'Ancenis – Vallons de l'Erdre (St mars la Jaille - 44)	21	Revente, valorisation matière ou incinération	Vente
Tout venant	ISDND de la Poitevine (49)	37	Stockage de classe 2 (déchets non dangereux)	
Végétaux et souches	BOISCOMPOST à Loirvalence (Varades 44) ou BRANGÉON RECYCLAGE à St Remy en Mauges (49)	13	Compostage	compost

### 3.7. ISDND La Coutume

L'Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux (ISDND) à Meansager au lieu-dit « La Coutume » est en post-exploitation depuis novembre 2016 pour 30 ans. Un suivi est effectué afin de contrôler les lixiviats, le biogaz, l'évolution des anciens casiers ainsi que l'entretien global du site.

Les lixiviats, c'est-à-dire les eaux entrées en contact avec les déchets, subissent un traitement de type bioréacteur à membrane (BIOMEMBRAT). La qualité du traitement est vérifiée par des analyses régulières et garantit le respect des seuils de rejet définis par l'arrêté préfectoral d'autorisation d'exploiter du 25 mars 2003.

Le biogaz produit par la fermentation des déchets enfouis est collecté via un réseau aérien, puis acheminé vers une torchère pour y être brûlé. Ce biogaz comporte environ 27,7% seulement de méthane, ce qui est insuffisant compte tenu de la fin de vie du site pour envisager un autre dispositif de traitement. En 2021, 635 749 m<sup>3</sup> de biogaz ont donc ainsi été traités, contre 765 284 m<sup>3</sup> en 2019, soit une baisse de 17%.

Evolution de la production de biogaz						
	2017	2018	2019	2020	2021	
biogaz traité m <sup>3</sup>	1 244 833	930 612	823 722	765 284	635 749	

On observe une décroissance progressive et normale de la production de biogaz depuis le démarrage de la post-exploitation fin 2016 (-49% depuis 2017).

16 091 m<sup>3</sup> de lixiviats ont été traités en 2021 sur le site. 4 759 ont pu être rejetés au milieu naturel après traitement et 11 321 ont été épandus sur les anciennes alvéoles.

Evolution du volume de lixiviats traités (comprend volume épandu + volume rejeté au milieu naturel après traitement)						
	2017	2018	2019	2020	2021	
lixiviats traités m <sup>3</sup>	6 615	18 698	19 536	22 443	16 091	

➤ Centrale solaire

Dans le cadre de la post-exploitation de l'ISDND, le site est idéal pour l'installation d'un parc photovoltaïque : le terrain est plat et non constructible.

Les travaux pour la réalisation de cette centrale photovoltaïque ont démarré en 2021 et devraient s'achever au printemps 2022. L'électricité qui sera produite sera vendue à Enedis pour être injectée dans le réseau et consommée au plus près. Les avantages sont multiples : réduction des importations d'énergie en produisant localement, baisse des émissions de gaz à effet de serre du Pays d'Ancenis... ce projet fait partie du Plan Climat Air Energie Territorial.

Chiffres clés :

- Environ 10 750 panneaux de 15 m de long sur 7 hectares,
- Production annuelle estimée : 5 400 MWh, l'équivalent de la consommation électrique de 2 600 personnes, chauffage inclus (informations indicatives).

### 3.8. LA REDEVANCE INCITATIVE

#### 3.8.1. La gestion de la redevance

Le financement de la gestion et de la prévention des déchets est assuré par la redevance incitative depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016.

Les modalités de la redevance sont détaillées dans le Règlement de collecte des déchets ménagers et assimilés sur le Pays d'Ancenis.

La base de données des redevables est mis à jour en fonction des emménagements/déménagements/ changements d'adresse/ changements de la composition du foyer.

Au 31 décembre 2021, le nombre d'usagers soumis à la redevance est de 30 232 dont 96.1% sont des particuliers.

Les particuliers sont dotés de bacs pour 89.5 % d'entre eux, 10.5 % sont en conteneurs enterrés.

Le nombre de redevables progresse tous les ans (+2.5 % en 2021). Ci-dessous la répartition du nombre de redevables depuis 2018 :

redevables de la RI - Compa		2018	2019	2020	2021
Particuliers	bac	24 233	25 035	25 445	<b>25 987</b>
	CE	2 833	2 916	2 968	<b>3 055</b>
	Total	27 066	27 951	28 413	<b>29 042</b>
	% bac	89,5%	89,6%	89,6%	<b>89,5%</b>
Professionnels et administrations	bac	902	926	925	<b>947</b>
	CE	212	236	171	<b>243</b>
	Total	1 114	1 162	1 096	<b>1 190</b>
	% bac	81,0%	79,7%	84,4%	<b>79,6%</b>
Total		28 180	29 113	29 509	<b>30 232</b>
Evolution en nb			933	396	<b>723</b>
Evolution en %			3,3%	1,4%	<b>2,5%</b>



### 3.8.2. La facturation

La facturation de la redevance est semestrielle, une facture correspondant au 1<sup>er</sup> semestre de l'année N est envoyée en juillet et une 2<sup>nd</sup> facture correspondant au 2<sup>nd</sup> semestre et au solde des levées est envoyée en janvier de l'année N+1. **43 523 factures** ont été envoyées pour l'année 2021.

Les usagers peuvent choisir le prélèvement mensuel, l'avis d'échéancier est envoyé en mars : **8 653** ont été envoyés en 2021. Le prélèvement mensuel est adopté par plus de 29 % des redevables.

Deux périodes de régularisation en avril et novembre permettent d'envoyer des annulatifs, soldes de tout compte. En 2021, une seule campagne a eu lieu en novembre 2021. **555 factures ont été envoyées.**

Au total ce sont **52 731 factures** qui ont été éditées.

Aux modes de paiement déjà en place (prélèvement à échéance par chèque, carte bleu, prélèvement par TIP ou TIPI, prélèvement mensuel) s'est ajouté en 2021 le paiement de proximité auprès des buralistes partenaires grâce au QR code présent sur la facture.

### 3.8.3. Les emménagements/déménagements et changements de dotation

Le service gère la base de données de la redevance et fait intervenir le prestataire Véolia dès lors qu'il y a nécessité de mettre en place un nouveau bac, de le remplacer par un autre volume, de le retirer ou de le réparer.

2 378 mouvements de bacs (échanges/ mise en place/retrait de bacs) ont été enregistrés en 2021 contre 2 254 en 2020 soit une augmentation +5.5%.

134 réparations ont été effectuées sur les bacs en 2021 ; ce chiffre est faible et en très nette diminution par rapport à 2020 (-35%). Il s'explique par un parc de bacs assez récent.

### 3.8.4. La relation aux usagers

Le service répond aux appels, mails des usagers et peut les recevoir à l'accueil de la COMPA.

Le nombre d'appels destiné au service déchets est de 13 219 en 2021. Il a diminué par rapport à l'année 2020 qui avait été très chargée du fait notamment de la période de confinement et des interrogations des usagers sur les accès aux différents services.

	2017	2018	2019	2020	2021
Nombre d'appels	11 735	11 742	14 172	16 316	13 219
Visite	2 719	2 675	2 700	3 228	1 952

Le nombre de mails destinés au service déchets n'est pas quantifié, il est toutefois très important et supérieur aux appels téléphoniques.

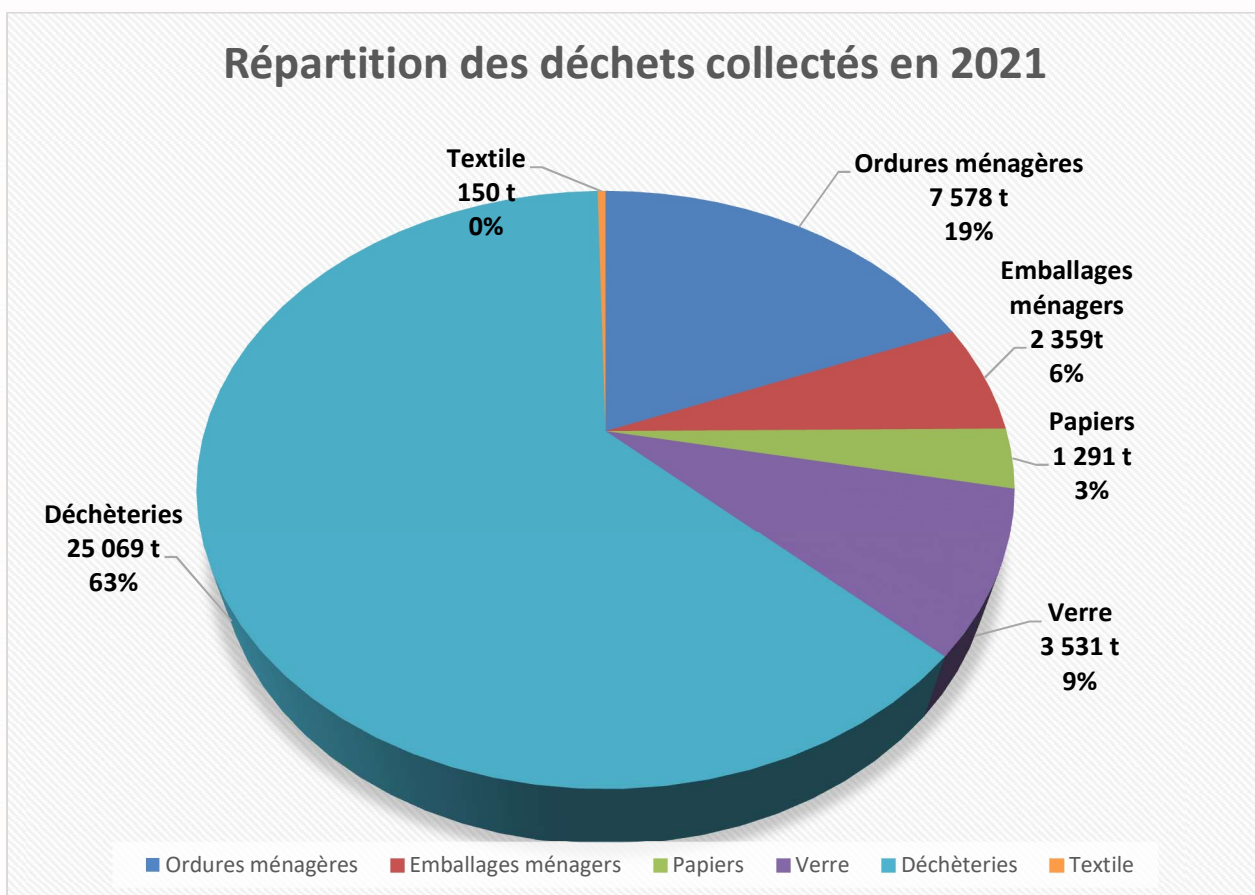
### 3.9. SYNTHÈSE DES DÉCHETS COLLECTÉS

#### 3.9.1. Tonnages et ratio totaux

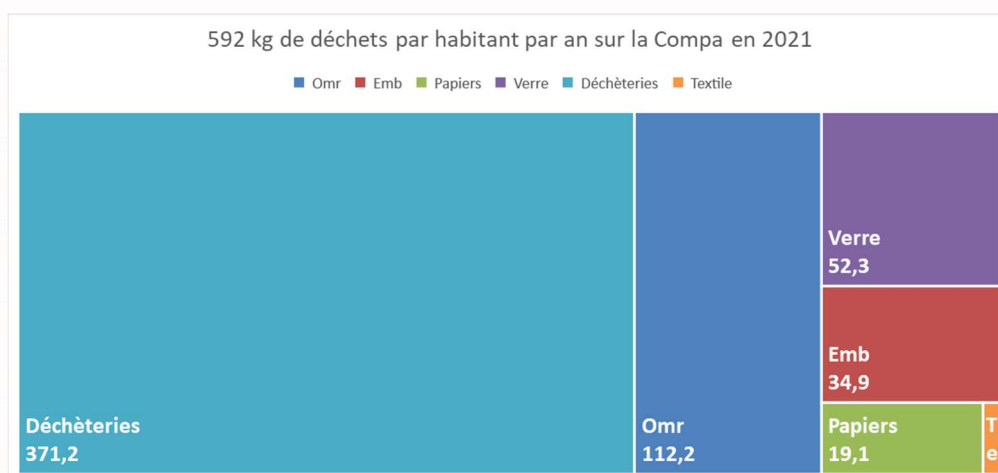
**39 979** tonnes de déchets ont été collectés en 2021 soit une progression de plus de 15 % par rapport à 2020.

- 63 % des tonnages proviennent des apports en déchèteries
- 19 % des tonnages proviennent des ordures ménagères

Les tonnes collectées se répartissent entre les différentes catégories de déchets :



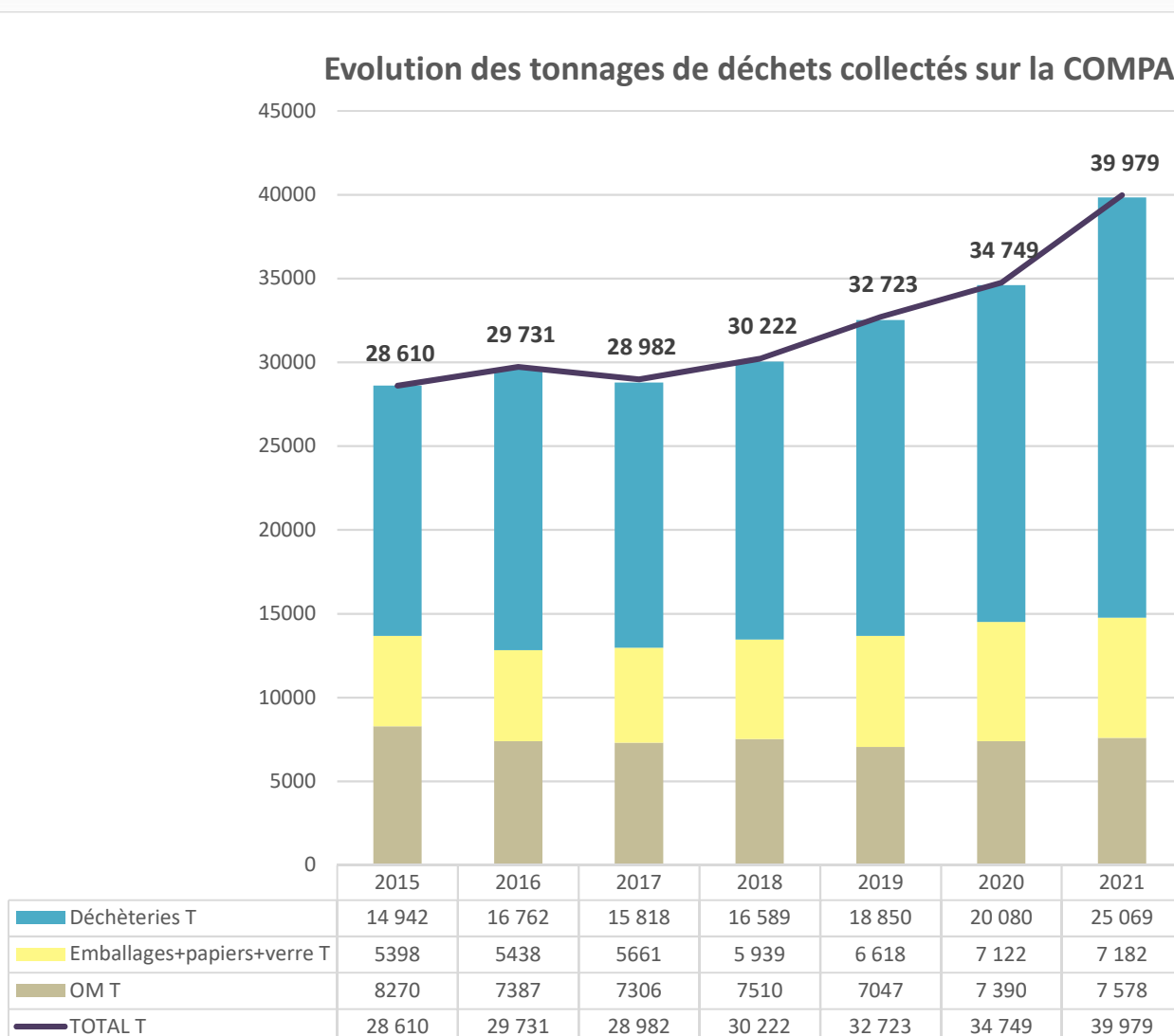
Au regard de la population du territoire, ce sont **592 kg/habitant/an** de déchets qui ont été collectés en 2021 soit 73 kg de plus par habitant qu'en 2020. La plus forte progression est liée aux apports en déchèteries.



### 3.9.2. Evolution des tonnages et ratios

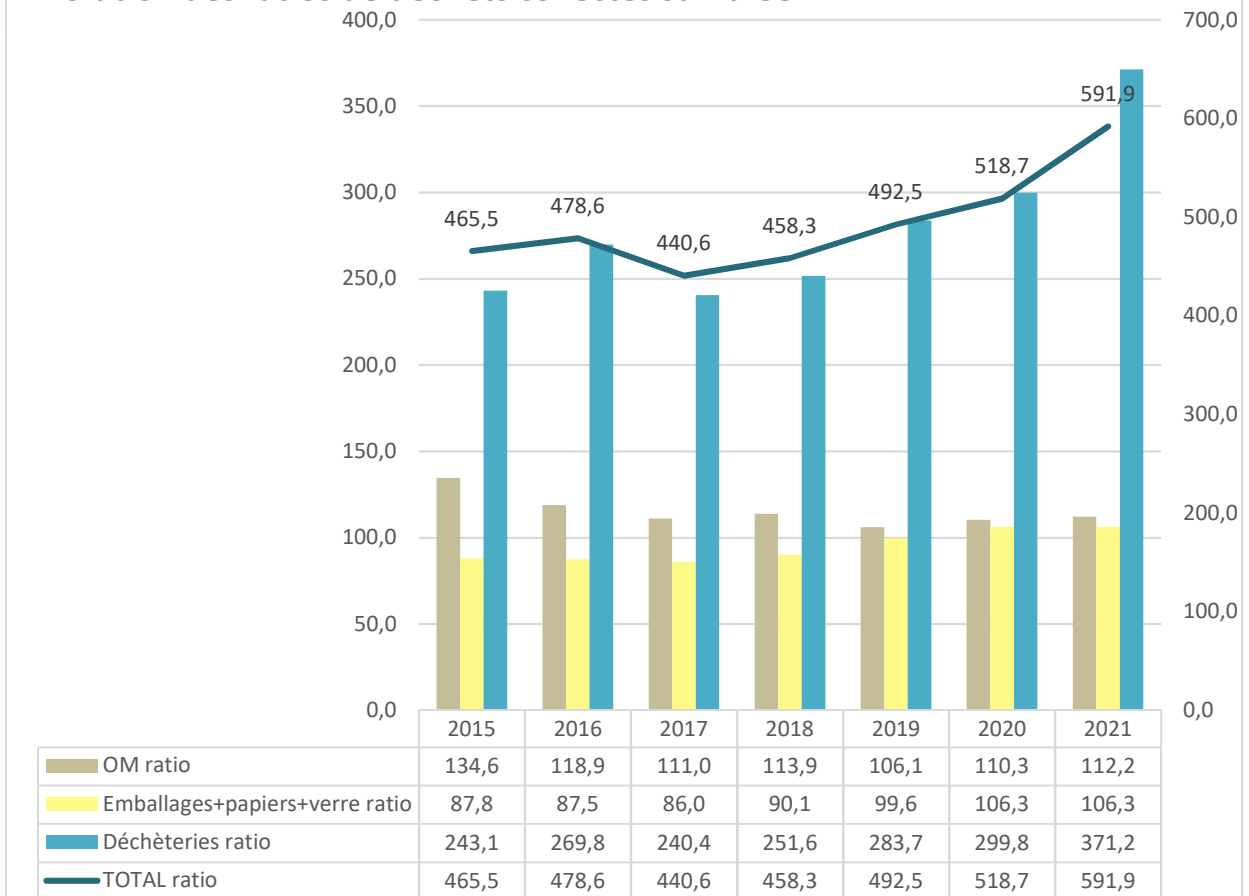
Les tonnages ont progressé de 15 % sur l'année 2021.

Depuis 2015, les tonnages ont augmenté de 40%, la principale évolution étant les apports en déchèterie comme le montre le graphe ci-dessous.



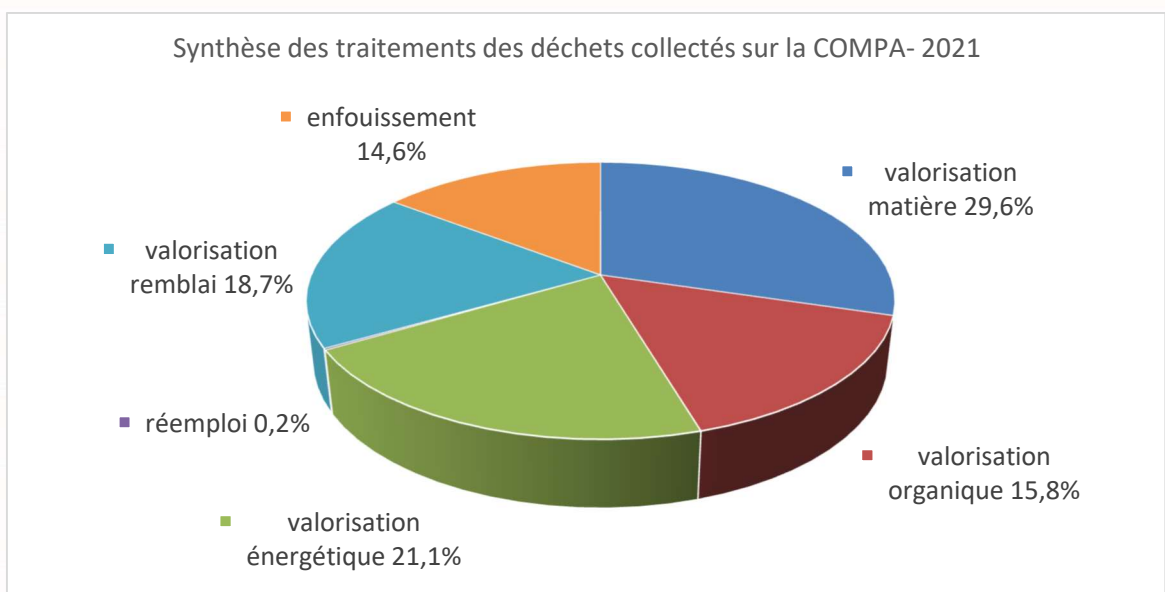
Les ratios de collecte ont également considérablement augmenté passant de 465.5 kg/hab/an en 2015 à 592 kg/hab/an en 2021 soit 126.5 kg/hab/an de plus en 6 ans.

### Evolution des ratios de déchets collectés sur la COMPA



### 3.9.3. Les modes de traitement

Les déchets collectés sur le territoire sont majoritairement valorisés ; l'enfouissement représente en 2021 moins de 15 % du traitement quand il représentait plus de 40 % en 2015.



## 4. INDICATEURS FINANCIERS

### 4.1. Modalités d'exploitation du service

Pour assurer les missions de collecte et de traitement des déchets ménagers et assimilés, la COMPA assure une partie des prestations en régie et fait appel à des prestataires désignés par marchés publics.

	Prestations	Modalités d'exécution	Durée
<b>Facturation RI</b>	Gestion de la facturation	En régie	
	Logiciel de gestion et de facturation	Marché Public Titulaire : TRADIM	27/09/2021 – 26/09/2024
	Edition, mise sous pli et envoi des factures	Marché Public Titulaire : INDUS EDITIQUE	12/08/2019 – 11/08/2022
<b>Collecte</b>	Collecte des déchets ménagers en PAP et APV	Marché Public Titulaire : VEOLIA GRANDJOUAN	01/01/2019 – 31/12/2024
<b>Déchèteries</b>	Exploitation des déchèteries - lot 1	Marché Public Titulaire : BRANGEON ENVIRONNEMENT	01/07/2018 – 30/06/2024
	Exploitation du bas de quai – gravats amiante - lot 2	Marché Public Titulaire : BRANGEON ENVIRONNEMENT	01/07/2018 – 30/06/2022
	Exploitation du bas de quai - déchets verts - lot 3	Marché Public Titulaire : BRANGEON ENVIRONNEMENT	01/07/2018 – 30/06/2022
	Enlèvement et traitement des Déchets Ménagers Spéciaux	ENVIRONNEMENT Titulaire : TRIADIS	01/07/2018 – 30/06/2022
<b>Post-exploitation ISDND de la Coutume (Mésanger)</b>	Lot 1 : Post-exploitation de l'ISDND – hors traitements des lixiviats	Marché Public Titulaire : GEVAL	01/01/2019 – 31/12/2023
	Lot 2 : Post-exploitation de l'ISDND – traitements des lixiviats	Marché Public Titulaire : OVIVE	01/01/2019 – 31/12/2023
<b>Tri des emballages ménagers</b>	Tri des emballages ménagers recyclables	Titulaire : PAPREC/NCI ENVIRONNEMENT	01/01/2021 – 31/12/2022
<b>Transfert</b>	Prestations de transfert, transport et valorisation énergétique des ordures ménagères de la COMPA	Titulaire : BRANGEON – ARC EN CIEL 2034	13/07/2015 - 13/11/2023

## 4.2. Compte Administratif 2021

### ➤ Dépenses de fonctionnement

En 2021, les dépenses de fonctionnement s'élèvent à **6 813 631.95 €ttc**.

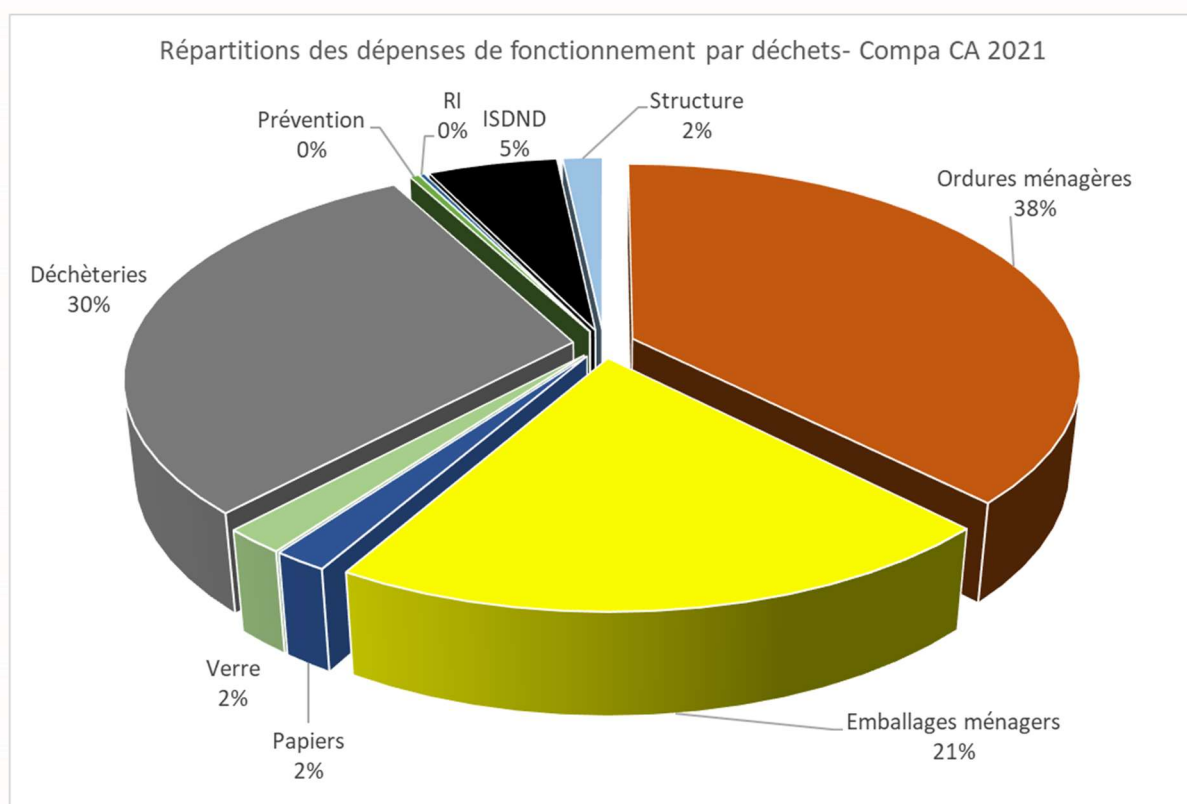
90.9 % des dépenses sont liées à des charges à caractères général principalement des prestations de service.

La répartition des dépenses par poste :

	€ttc	%
Charges de personnel	370 620,06 €	5,4%
Charges à caractère général	6 194 934,31 €	90,9%
Autres charges de gestion courante	70 959,53 €	1,0%
Charges exceptionnelles	17 738,41 €	0,3%
Opérations d'ordre	159 379,64 €	2,3%
Total	6 813 631,95 €	

Dans les 6 194 934.31 € de charges à caractère, il est à noter que 38 % sont liées aux ordures ménagères. La partie Traitement des OMr reste conséquente notamment du fait de l'augmentation de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP).

La répartition par type de déchets est la suivante :



<b>Dépenses de fonctionnement par typologie de déchets</b>			
		Montant €ttc	%
<b>Ordures ménagères</b>		<b>2 330 067,32 €</b>	37,6%
	Pré collecte Omr	152 816,47 €	
	Collecte porte à porte Omr	697 415,51 €	
	Collecte en apport volontaire	98 687,21 €	
	Traitement des Omr	1 381 148,13 €	
<b>Emballages ménagers</b>		<b>1 282 865,77 €</b>	20,7%
	Pré collecte Emballages	139 395,03 €	
	Collecte porte à porte Emr	509 861,48 €	
	Collecte en apport volontaire Emr	50 845,26 €	
	Tri des emballages	582 764,00 €	
<b>Papiers</b>		<b>104 234,96 €</b>	1,7%
	Pré collecte papiers	11 898,27 €	
	Collecte Papiers	92 336,69 €	
<b>Verre</b>		<b>118 447,56 €</b>	1,9%
	Collecte Verre	118 447,56 €	
<b>Déchèteries</b>		<b>1 872 005,30 €</b>	30,2%
	Haut de quai	474 393,00 €	
	Bas de quai (transport et traitement)	1 397 612,30 €	
<b>Prévention</b>	Prévention	24 929,89 €	0,4%
<b>RI</b>	Charges de liés à la RI	14 386,71 €	0,2%
<b>ISDND</b>	ISDND	343 287,52 €	5,5%
<b>Structure</b>	Charges de structure	104 709,28 €	1,7%
	<b>TOTAL</b>	<b>6 194 934,31 €</b>	<b>100,0%</b>

➤ Les Investissements

Les investissements ont été très restreints en 2021 et ont concernés essentiellement l'achat de matériel de pré collecte (bacs, colonnes aériennes).

Montant des dépenses de fonctionnement en 2021 : 75 096 €ttc

➤ Recettes de fonctionnement

Le montant des recettes d'exploitation inscrites au CA est de 7 248 752,23 €.

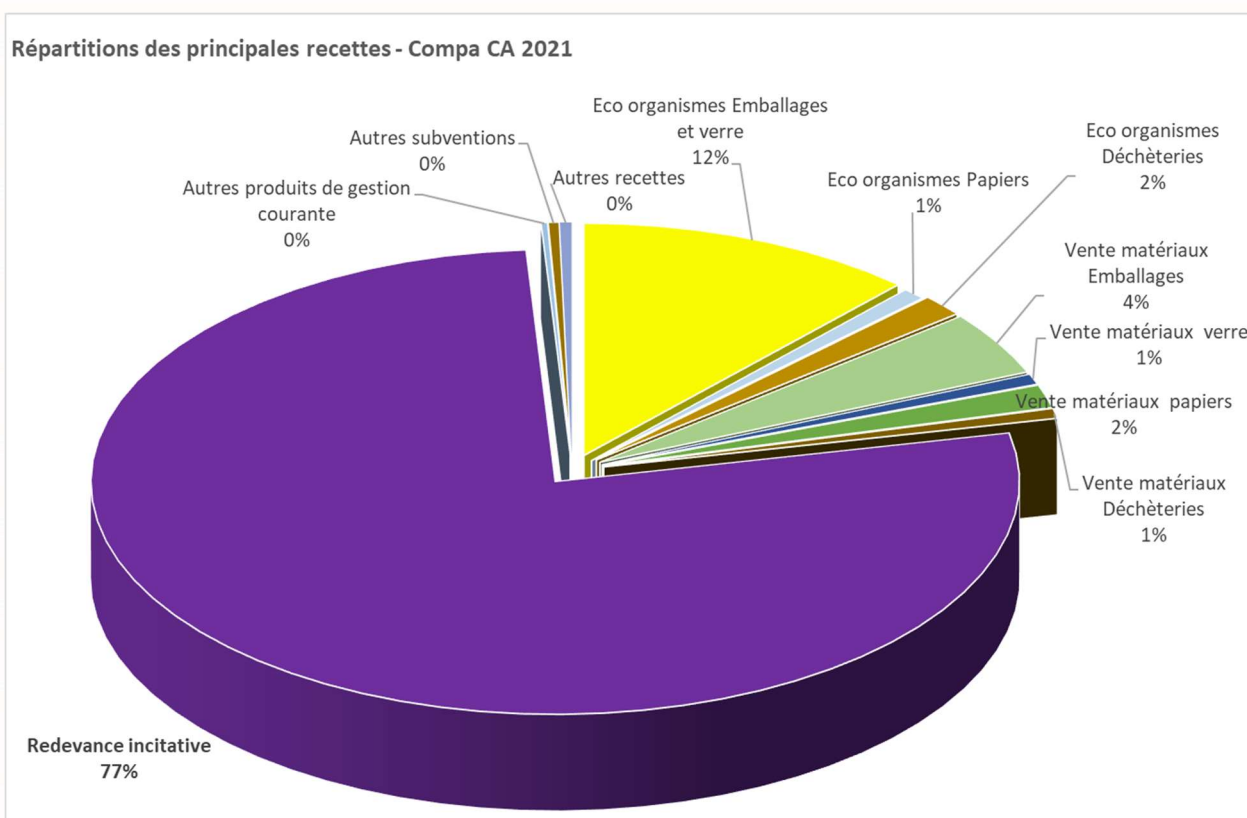
La répartition des recettes est la suivante :

<b>Répartition des recettes de fonctionnement</b>		
	€ttc	%
Produits de service	6 074 851,06 €	83,8%
Dotations et participations	1 042 531,91 €	14,4%
Produits exceptionnels	28 788,84 €	0,4%
Autres produits de gestion courante	16 013,79 €	0,2%
Opérations d'ordre	69 067,50 €	1,0%
Atténuations de charges	17 499,13	0,2%
<b>Total</b>	<b>7 248 752,23 €</b>	

98% des recettes proviennent de la Redevance Incitative, de la vente des matériaux et des soutiens financiers des éco organismes et sont répartis de la façon suivante :



<b>Principales recettes de fonctionnement</b>			
(hors opération d'ordre et atténuation de charges)			
Eco organismes Emballages et verre	848 160,91	11,8%	
Eco organismes Papiers	58 708,44	0,8%	
Eco organismes Déchèteries	108 512,90	1,5%	
Vente matériaux Emballages	319 605,82	4,5%	
Vente matériaux verre	52 007,23	0,7%	
Vente matériaux papiers	114 514,73	1,6%	
Vente matériaux Déchèteries	48 367,22	0,7%	
<b>Redevance incitative</b>	<b>5 540 356,06</b>	<b>77,4%</b>	
Autres produits de gestion courante	16 013,79	0,2%	
Autres subventions	27 149,66	0,4%	
Autres recettes	28 788,84	0,4%	
<b>TOTAL</b>	<b>7 162 185,60</b>		



Le service est financé à hauteur de 77.4 % par la Redevance Incitative pour un montant de 5 540 336 €, en très légère baisse de 1.5 % par rapport à 2020. Cette baisse s'explique par une diminution des levées complémentaires par rapport à 2020 (du fait de la période de confinement 2020 , les levées de bac OMr avaient été plus nombreuses).

Les soutiens des différents éco organismes (emballages, papiers, meubles, DEEE, DDS..) représentent 14.2 % des recettes pour 1 015 382.85 €.

Les recettes liées aux ventes de matières sont en augmentation pour atteindre 534 495 € soit 7.5 % des recettes. Après avoir chuté en 2020, les tarifs de reprises des matériaux ont fortement progressé en 2021.

## 5. PERSPECTIVES

Le service observe et gère une forte augmentation des déchets au niveau de tous les apports :

- en déchetterie , notamment les encombrants, les gravats et les déchets verts
- en porte à porte et en points d'apport volontaire : pour les ordures ménagères et les emballages

La COMPA accompagne les communes sur les actions de réduction des dépôts sauvages notamment en secteur urbain.

Face à cela et au développement des futures REP, il est nécessaire :

- d'accentuer le tri notamment sur les produits pour lesquels les coûts sont les plus importants, comme les encombrants et de développer les filières de tri en déchetteries permettant de générer de nouvelles recettes ou au moins d'éviter des dépenses supplémentaires
- de communiquer pour diminuer le taux de refus notamment sur les emballages

Le service accueille et reçoit des nombreuses doléances notamment en lien avec la facturation de la redevance incitative ; des moyens de communication suite aux évolutions tarifaires seront déployés en 2022 au travers du Compact, d'une lettre d'information avec la facture du 1<sup>er</sup> semestre, le renouvellement d'outils de communication papiers et dématérialisés.

Des études et des programmes vont devoir être menés ou suivis :

- une étude de caractérisation des ordures ménagères afin de mieux connaître le gisement de déchets à gérer et développer les actions les plus adaptées
- un nouveau programme local de prévention des déchets avec les partenaires du territoire afin de retrouver la dynamique de baisse de production de déchets
- une étude pour la gestion des biodéchets à fin 2023, comme le prévoit la Loi AGEC
- de mener des actions d'évitement avec les acteurs de l'économie circulaire (réemploi...)
- le suivi du déploiement de la SPL Unitri
- la préparation des nouveaux marchés publics de prestation de service dans un contexte national d'augmentation des coûts impactant le budget
- un plan de communication pour accompagner l'ensemble des usagers dans une dynamique collective d'une gestion des déchets circulaire et durable.

## 6. GLOSSAIRE

**APV** : Apport Volontaire

**CA** : Colonnes Aériennes

**CE** : Conteneurs Enterrées

**DDS** : Déchets Dangereux Spécifiques

**DEEE** : Déchets d'Équipements Electriques et Electroniques

**EMR** : Emballages Ménagers Recyclables

**ISDND classe 2** : Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux

**ISDI classe 3** : Installation de Stockage des Déchets Inertes

**OMR** : Ordures Ménagères Résiduelles

**PAP** : Porte A Porte

**REOM** : Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères

**RI** : Redevance Incitative

**Taux de refus de tri** : part des tonnages de déchets refusés dans les centres de tri